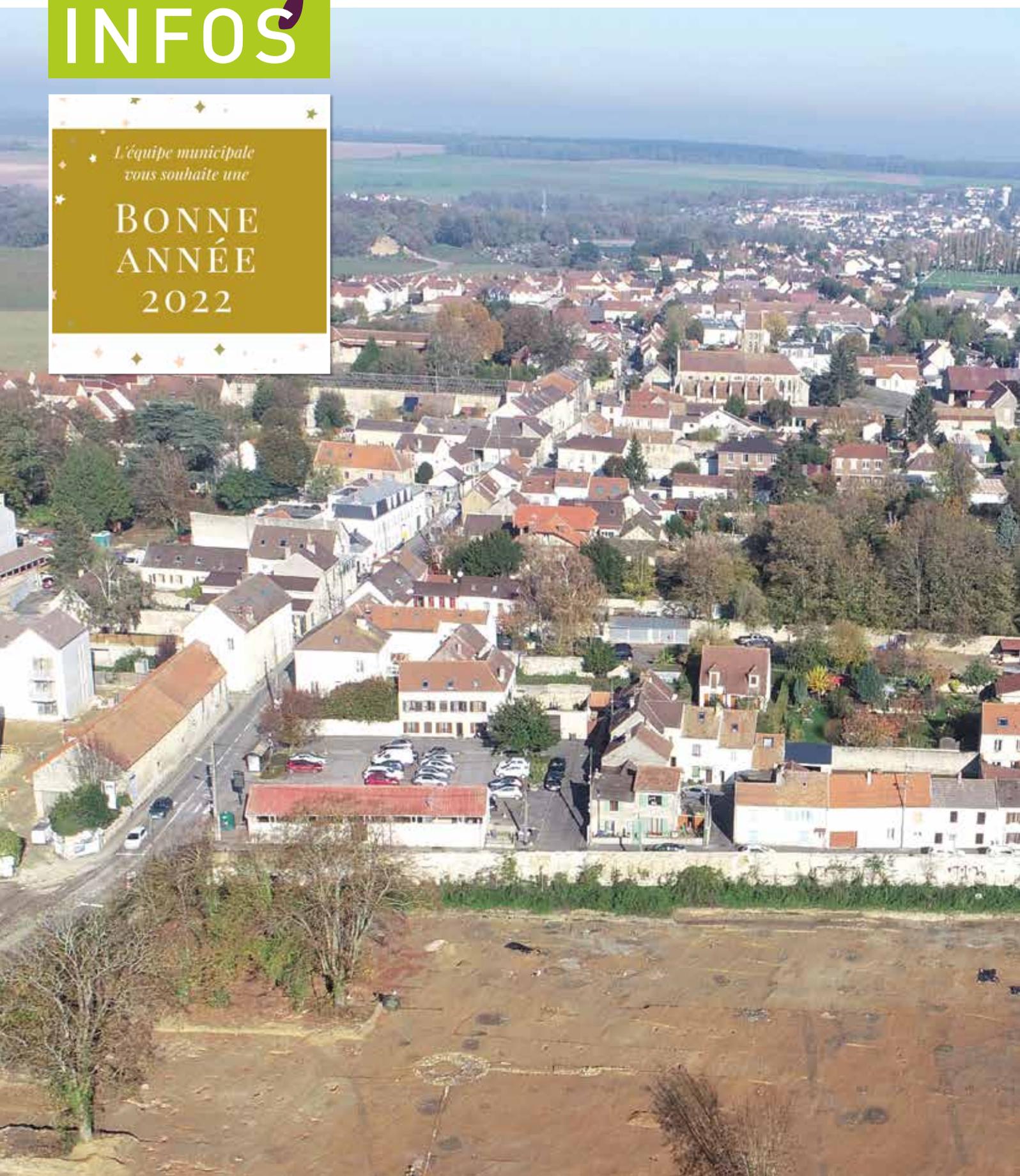


# Marly INFOS



BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

n° 119  
janv. 2022





# LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous sommes de nouveau sous le coup de la pandémie qui prend aujourd'hui un autre visage puisque nous subissons une nouvelle vague de contaminations avec ses séries d'épreuves.

Tout au long de l'année, nous avons cherché l'équipe municipale et moi-même, avec le CCAS, à répondre aux besoins de chacun d'entre vous. Aussi bien pour les personnes isolées, que les familles, les écoles, les entreprises ou les associations.

Nous nous sommes rendus disponibles et nous avons été à l'écoute avec nos institutions.

Nos pensées et notre soutien se sont également portés aux familles qui ont été endeuillées par la perte d'un proche.

Je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner ou à demander une 3<sup>ème</sup> dose et à continuer de vous protéger et de protéger les autres. Nous sommes maintenant habitués aux gestes barrières, continuons, ne nous relâchons pas.

Nous sommes nombreux à nous impliquer pour atteindre et espérer le mieux.

Je me permets de vous remercier avec tous les acteurs publics, privés, les professionnels de santé qui se mobilisent pour la vie de la commune, la vie de tous.

Merci ! Merci ! La vie associative contribue solidairement par ses apports, ses événements qui nous ont permis, dans le respect, de nous retrouver et de partager les moments de rencontres, de convivialité, de plaisir et de détente.

En ce début d'année 2022 pour certains vous participez « masqués » à un premier spectacle dans les normes sanitaires pour rappeler la galette festive de vœux aux aînés et reprendre la saison culturelle avec les représentations pour les élèves et le tout public.

La vie continue puisque l'année nous aura permis de voir les bâtiments Fermes Sud accueillir de nouvelles familles, l'École de la Garenne rénovée, d'autres investissements dans les écoles, le centre de loisirs au Bois Maillard, la voirie, l'éclairage public, les équipements sportifs et les espaces verts.

Les projets de 2022 vont se focaliser sur le cadre de vie, l'aménagement de notre territoire, l'impact de l'urbanisation sur le Haras imposée par la loi, ses incidences. Notamment, le projet « Cœur de Bourg » engagera une consultation citoyenne pour déterminer ensemble l'avenir. Nous mettrons en valeur notre patrimoine tout en assurant de multiples interventions.

Enfin, notre projet phare est la projection puis la construction des équipements scolaires, de l'enfance, de santé, de sports liés au cadre de vie, à l'existant et à l'avenir de notre petite ville.

En attendant, cette année, malgré les pénuries de matières premières nous devons envisager avec les financements obtenus les travaux de rénovation, pour plus de confort, des installations du Cossec, en remerciant par avance l'écoute, la patience, la compréhension pour faciliter et impacter au minimum l'activité des clubs.

Malgré le contexte, la commune se porte bien et nous espérons que vous y trouvez le bonheur de vivre.

Chères Marlysiennes, chers Marlysiens, au nom de toute l'équipe municipale, des agents communaux, je vous souhaite une très belle année 2022 ! Qu'elle soit synonyme de santé et de joie !

Vive notre commune !

Votre dévoué, André SPECQ

Avec cette citation de Jules Renard « Dans ce coin du monde qu'est un village, il y a à peu près toute l'humanité »

## Accueil :

**La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi sans rendez-vous de 8h30 à 12h00,
- sur rendez-vous de 13h30 à 18h00 (sauf le mercredi),

**dans le respect des gestes barrières, jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie.**

- Contact : 01 34 47 46 46 / mairie@marlylaville.fr

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

- Contact : 01 34 47 46 55

## Police Municipale :

- Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
- Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
- Gendarmerie Nationale : 17
- Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12 h, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois.

## Service Comptabilité :

- Contact : 01 34 47 46 56

## Service Urbanisme :

- Contact : 01 34 47 46 49

## Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

- Contact : 01 34 47 46 43

## Relais Assistantes Maternelles (RAM), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

- Contact : 01 34 68 14 91

## Service Culturel :

- Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
- Ecole Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
- Ecole Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
- Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

## Service Restauration, Entretien, Atsem :

- Contact : 01 34 47 46 54

## Services Techniques :

- Contact : 01 34 47 46 47

## SOMMAIRE

INFOS	02
VIE LOCALE	04
ENTREFILETS	17
ENFANCE / JEUNESSE	18
VIE ASSOCIATIVE	21
CONSEILS MUNICIPAUX	32
ÉTAT CIVIL	36
AGENDA	38



## Imposcope

L'imposcope est un outil permettant de savoir comment sont utilisés les impôts de la population.

Pour la commune de Marly-la-Ville, l'outil de calcul est disponible sur le site : [www.marly-la-ville.fr](http://www.marly-la-ville.fr)



l'imposcope							
Marly-la-Ville							
Où vont nos impôts locaux ?							
100 €	250 €	500 €	750 €	1000 €	1500 €	1750 €	2000 €
Applo Reissy Pays de France	28,06 €	70,14 €	140,29 €	210,43 €	280,58 €	420,86 €	561,15 €
Commune de Marly-la-Ville	69,42 €	173,55 €	347,11 €	520,66 €	694,22 €	1041,33 €	1388,44 €
Voies vertes	29,31 €	73,27 €	146,54 €	219,81 €	293,08 €	439,62 €	586,16 €
Services généraux	11,82 €	29,55 €	59,11 €	87,66 €	116,21 €	174,32 €	232,43 €
Cadre de vie, environnement	9,01 €	22,52 €	45,04 €	67,56 €	90,08 €	135,12 €	180,16 €
Sports et jeunesse	9,42 €	23,55 €	47,11 €	70,66 €	94,22 €	141,33 €	188,44 €
Culture	7,25 €	18,12 €	36,24 €	54,36 €	72,48 €	108,72 €	145,00 €
Sécurité et prévention	4,27 €	10,67 €	21,34 €	32,01 €	42,68 €	64,02 €	85,36 €
Ret financier	3,02 €	7,55 €	15,10 €	22,65 €	30,20 €	45,30 €	60,40 €
Reversements obligatoires	1,38 €	3,44 €	6,88 €	10,32 €	13,76 €	20,64 €	27,52 €
Autres parties prenantes	3,52 €	8,80 €	17,60 €	26,40 €	35,20 €	52,80 €	70,40 €

## Un nouveau conciliateur de justice à Marly-la-Ville

Un nouveau conciliateur de justice sera présent sur la commune de Marly-la-Ville à compter du 6 janvier 2022.

Des permanences sont organisées tous les 15 jours, entre 14h00 et 17h30.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter l'accueil de la Mairie au 01 34 47 46 46 ou par mail à l'adresse [mairie@marlyville.fr](mailto:mairie@marlyville.fr)

Plus d'informations sur <https://marly-la-ville.fr/permanences-juridiques>



## Don du sang

Deux collectes de sang ont été organisées sur la commune de Marly-la-Ville, les 29 septembre et 29 décembre derniers. Un grand merci à tous les donateurs qui se sont mobilisés sur cette journée.

Les réserves sont faibles, l'Établissement Français du Sang a besoin de vous pour sauver des vies !

Consultez les prochaines dates de collecte ici :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Le Pass sanitaire n'est pas exigé pour donner son sang. Tous les donateurs inscrits sont acceptés, vaccinés ou non, dans le respect des gestes barrières.



**Sylvie Jalibert,**  
Maire adjointe chargée de la Communication,  
des Animations et des Festivités

## Les Matinées de sensibilisation à l'autisme

**Samedi 25 septembre dernier, la commune a eu le plaisir d'accueillir pour leur première édition «Les Matinées de sensibilisation à l'autisme».**

Roissy Pays de France Agglomération a la volonté de sensibiliser et de mieux faire comprendre l'autisme auprès des habitants du territoire.

Parce qu'elle dispose de plusieurs équipements et projets liés à l'accessibilité et au handicap, la commune de Marly-la-Ville a donc été choisie comme lieu d'accueil de cette première matinée d'information qui aura lieu chaque année.

Lors de cette matinée, les élus et professionnels ainsi que les familles présentes ont pu mieux comprendre l'autisme, partager leurs expériences et échanger lors de tables rondes.

Merci à l'IME de Marly-la-Ville, la Mutuelle La Mayotte, 1 2 3 Tremplin, et à l'artiste conteur Rémi Boussengui pour leur contribution lors de cette toute première édition !

Vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur :

- ▶ IME Madeleine Bres - La Mayotte :  
[www.mutuellemamayotte.fr/les-etablissements/l-ime-madeleine-bres.html](http://www.mutuellemamayotte.fr/les-etablissements/l-ime-madeleine-bres.html)
- ▶ 1.2.3 Tremplin :  
<https://tremplinfamille.wixsite.com/123tremplin>



## Jeu de piste dans la ville

**Samedi 9 octobre, se déroulait la première édition du «Jeu de piste dans la ville».**

Ce sont 20 équipes composées d'adultes et d'enfants, qui sont parties avec un sac rempli

d'énigmes et d'objets pour aider à les résoudre.

Le jeu s'est déroulé en 6 étapes dont une visite aux carrières avec l'association Les Fouines Marlysiennes.

Des énigmes pour tous avec de l'observation, de la réflexion, mais aussi des casse-têtes.

Le prochain jeu de piste aura lieu le 14 mai 2022 !

## Cérémonie du 11 novembre

**Nous étions nombreux à commémorer l'Armistice, en présence des élus de Marly-la-Ville, des services de la Gendarmerie, de la Police Municipale et Intercommunale, des Sapeurs Pompiers, des porte-drapeaux des anciens combattants, du principal du collège, des directeurs et enseignants des écoles, de Monsieur le Curé de l'Église Saint Étienne, des membres et représentants des associations et de nombreux Marlysiennes et Marlysiens venus participer à ce devoir de mémoire.**



Raphaël, élève du Collège Françoise Dolto, a rendu hommage aux anciens combattants marlysiens près de la stèle où plusieurs gerbes ont été déposées par les associations, ainsi que par Monsieur le Maire et son conseil municipal.

## La marche nocturne de SoMaBé



**Une année qui commence est une année pleine d'espoir et nous tenons à vous adresser pour tous les jours qui composeront 2022, les meilleurs moments de joie, de partage, de solidarité, et une bonne santé qui permettra de les faire aboutir.**

SoMaBé a organisé, le 19 novembre, une marche nocturne qui fut un grand moment.

Drôle d'idée : froid, pluie, brouillard, boue !

Le jour même, rien de tout cela. 173 personnes dont 12 enfants de moins de 12 ans se sont lancées sur les chemins de Marly-la-Ville.

Mesures sanitaires et de sécurité vérifiées, le départ a eu lieu à 20 h pour 2,5 kms ou 10 kms.

Un ruban jaune et lumineux traverse les rues jusqu'au parc Allende pour s'enfoncer dans le bois vers le hameau de Saint-Ladre, continuer dans les champs pour revenir à la salle des sports vers 22 h après les 10 kms.

Les 2,5 kms ont été parcourus par une dizaine d'adultes et enfants, la plus jeune âgée de 2 ans et demi. Bravo à cette petite fille pleine d'énergie et prête à repartir.

À l'arrivée, la soupe à l'oignon de Lydie récompensait les efforts fournis ainsi que du café et du chocolat.

Quel grand moment de solidarité, de joie et de détente.

En 2022, nous pensons renouveler cet événement à la même période.

Nous remercions vivement, Monsieur le Maire, la municipalité, le personnel communal, le Bon Pied Marlyzien pour leur soutien et toute l'aide qu'ils nous apportent.

► Venez nous rejoindre :

**association.somabe@yahoo.fr / 07 80 04 98 94**

Vous pouvez suivre nos actions sur les réseaux sociaux et en adhérant (20 €/individuel, 30 €/couple).

Page Facebook : SOMABE Solidarité Marly Bénin



### Téléthon 2021 : une histoire d'amour

Comme depuis plusieurs années, Marly Bad a souhaité s'investir pour le Téléthon 2021 pour contribuer à faire avancer la recherche et à remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares.

Depuis 18 ans, nous sommes présents et nous avons proposé diverses animations pour cet événement les 3 et 4 décembre derniers.

Cette année, au programme :

- ▶ Une animation badminton concernant les enfants et les pré-ados.
- ▶ Un tournoi original en duo pour les ados et les adultes.
- ▶ Un tournoi de football féminin orchestré par Michael Deligne (club de foot féminin de Fosses)
- ▶ Un espace loisir de badminton pour les familles
- ▶ Une participation au marché de Noël au côté de Sophie Dubois (présidente du club marlyisien de marche nordique) avec ses 30 couronnes confectionnées qui ont eu un énorme succès et qui ont toutes été vendues.
- ▶ La possibilité de tester les massages Shiatsu sur chaise et des mains
- ▶ La présence de Christophe Le Navelan (représentant des bouchons d'amour et de Knet partage).
- ▶ La vente de produits bénéfiques à base de miel
- ▶ La 1<sup>ère</sup> tombola organisée avec 150 billets vendus (tous gagnants)
- ▶ Une superbe buvette où chacun pouvait s'alimenter tranquillement.

Des centaines de personnes ont pu montrer leur solidarité en apportant des dons, des bouchons, des cannettes et surtout des sourires.

À noter que tous les versements faits sous forme de chèque donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % et que ces dons sont toujours possibles. Il suffit de me contacter. Ces derniers temps, nous espérons motiver toutes les associations marlysiennes à nous rejoindre pour que cette collecte soit une énorme réussite.

Marly Bad n'oublie pas le **Combat de Célya** et nous allons prochainement étudier un projet pour aider cette jeune marlytienne. Cette année, après des semaines de travail pour préparer cet événement, ce travail a été récompensé.



**Le bilan du téléthon 2021 est largement positif et nous avons obtenu un record de dons : plus de 2300 euros intégralement reversés à l'AFM Téléthon et ce n'est peut-être pas fini...**

Merci aux centaines de visiteurs.

Merci à Michael Deligne d'avoir organisé le tournoi de foot féminin avec un tonus convivial.

Merci aux clubs de Marly-la-Ville et de Dammarie-les-Lys d'être venus avec votre énergie.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé pour la buvette, pour animer les ateliers, pour décorer la salle des sports.

Merci à « l'harmonie des énergies » pour les nombreux massages secondée par Valérie Poggi et Nadine.

Merci à Emeline Souto pour ses bons produits de miel.

Merci à Christophe Le Navelan pour sa présence.

Merci à Sébastien et Laurent pour nous avoir guidés à respecter les mesures sanitaires.

Merci à tous ceux qui ont respecté la propreté de la salle des sports.

Merci à Jetlagfood, à Mouss'Auto, au Dr Dupont, à la pharmacie de Marly, au centre Leclerc, à Pizzamust, à la boulangerie de Marly, à Lakshmiya, ...et je dois en oublier...

Le téléthon n'est pas terminé et chaque association peut encore organiser un événement et se rapprocher de moi ou d'un autre organisateur accrédité.

Merci à Monsieur le Maire pour sa fidélité.

Pour finir un grand merci à notre députée Mme Park pour sa visite et son soutien naturel au Téléthon et au marché de Noël. Et rendez-vous l'année prochaine.

**Thierry Dore**, Président de Marly Bad  
Organisateur accrédité AFMTELETHON 2020  
N° d'animation : 0950012

## Un Marché de Noël sous le signe de la solidarité

**Malgré les difficultés à organiser un évènement au vu de la situation actuelle, nous avons réussi à faire carton plein ! Plus de 900 visiteurs ! (chiffre du scan passe sanitaire, donc sans les enfants)**



Cette année, nous avons contribué à aider de nombreuses associations et causes et nous en sommes très fiers :

**Le combat de Celya** (petite Marlysienne de 6 ans atteinte d'une maladie génétique rare)

**Le téléthon** avec les couronnes de Sophie Dubois

**Les bouchons d'amour et Laurent Knet Partage** (deux associations qui viennent en aide

aux personnes en situation de handicap).

**Le Secours Populaire** qui a réussi à vendre plus de 400 tickets pour la tombola et à qui nous avons laissé les bénéfices, ainsi que les boîtes de Noël récoltées par la FCPE et déposées au pied du sapin.

**L'institut médico-éducatif** de Marly qui a ouvert au printemps dernier et qui accueille des enfants pour partie souffrant de troubles de l'autisme.

**La FCPE et l'AIPE** de Marly-la-Ville

Nous avons permis de faire connaître un apiculteur local de qualité avec qui vous pouvez parrainer des ruches et sauver les abeilles (beeflow.fr)

Ainsi que notre fermier Marlyisien qui est venu pour l'occasion avec ses poules, lapins, cochons d'inde pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Les visiteurs ont par la même occasion pu faire leur commande de chapon et volailles de Noël.

Beaucoup d'entre nous ne le savaient pas, mais ces magnifiques légumes, œufs, volailles, lapins etc... sont vendus chaque samedi matin à la ferme de Marly-la-Ville, rue du Colonel Fabien.

**Alors consommez frais, consommez en circuit court, consommez local !**

J'ouvre une parenthèse pour les Marlysiens mécontents qui souhaitent un vrai marché de Noël, en extérieur, avec des petits chalets et tout et tout. Croyez bien que nous en rêvons également, seulement nous ne sommes que 3 personnes avec



de petits moyens à tout organiser, heureusement que nous sommes entourés de beaucoup d'amis et familles volontaires et bénévoles chaque année sans qui rien ne serait possible.

L'essentiel à nos yeux est que l'ensemble des exposants étaient ravis, que les parents et les enfants ont pu passer un agréable moment et surtout voir papa Noël !

Et si par la même occasion nous avons pu cette année apporter un peu de joie aux enfants de familles démunies alors challenge réussi... car après tout, c'est ça la magie de Noël !

Nous tenions par ailleurs à remercier Monsieur le Maire, les élus et adjoints, les services techniques de leur soutien et aide avec une mention particulière à Madame Jalibert qui nous a aidé toute la matinée à tenir le stand pass sanitaire et libérer une personne de notre service.

Merci à notre députée pour sa nouvelle visite au marché de Noël.

Merci à nos amis, familles, et tous ceux qui ont pu aider de près ou de loin.

Merci à Emilie Lauret et Alice Marie Hoarau d'avoir donné de leur temps pour maquiller gratuitement les petits lutins.

Merci à tous pour votre présence et votre fidélité.



Le Judo Club de Marly-la-Ville





**Fabienne Gely,**  
Maire adjointe chargée de la Vie Scolaire



## Le Père Noël à la rencontre des petits dans les écoles maternelles en ce mois de décembre 2021...

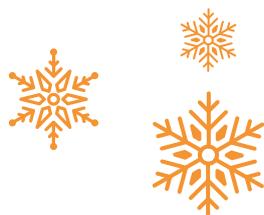
Comme chaque année, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont écrit au Père Noël afin qu'il passe dans les écoles maternelles juste avant les vacances scolaires, pour apporter un cadeau à chaque élève.



Les enseignants ont fait une lettre pour demander un livre, un jeu ou un jouet et le miracle de Noël s'est produit... C'est accompagné de Tartine, son poney (car ses rennes, débordés, se préparent pour le 24 décembre) qu'il est arrivé dans les 3 écoles maternelles de Marly-la-Ville.

Un petit sachet de friandises et un cadeau dans les bras, chaque enfant, lui a exprimé sa joie en lui offrant le plus beau des sourires.

Merci Père Noël pour ces moments de bonheur dont on ne se lasse jamais !



Le Bourg maternelle.



La Garenne maternelle.



Le Bois Maillard maternelle.



**Sylvaine Ducellier,**  
Conseillère municipale, chargée du CCAS

## Les projets 2022 du CCAS

**De nombreux projets sont prévus pour ce début d'année 2022 et nous essaierons, dans le respect des gestes barrières et des autorisations gouvernementales, de réaliser toutes ces différentes manifestations.**

► **Le projet « jeux de sociétés »**, qui a débuté en octobre 2021 se poursuivra en 2022. Envie de passer un moment festif ? Venez nous rejoindre à la salle des fêtes et profitez de nombreux jeux de société un mardi après-midi par mois de 14 heures à 17 heures.

**Sur inscription au CCAS de Marly au 01 34 47 46 55.**

Prochain rendez-vous le 18 janvier puis les 15 février et 15 mars.

► **Le projet « bibliothèque »** qui débutera le 21 janvier 2022. Un vendredi par mois, nous vous proposons de faire un tour à la bibliothèque de 14 heures à 15 heures. Le minibus de la ville pourra vous prendre aux arrêts suivants : Place du Brelan – La mairie – Carrefour express – Angle colonel Fabien et Rue de la Garenne – en face du parc Allende et Avenue Henri Barbusse. Il vous suffira de vous inscrire au CCAS au 01 34 47 46 55.

Premiers-rendez vous les vendredis 21 janvier – 18 février et 18 mars.

► **La galette du 12 janvier** : à défaut de partager ensemble un morceau de galette, nous essaierons de maintenir le spectacle et de vous proposer un morceau de galette à déguster chez vous.



Les colis de Noël.

► **La distribution des colis de Noël :**

Comme chaque année, des élus et des bénévoles ont distribué aux séniors leur colis de Noël, un moment convivial qui a permis d'échanger avec nos anciens.

En 2021 les « pères Noël » ont pris en charge 648 colis.

► **Les annulations de décembre 2021 :** Le marché de Noël à Amiens. Vous étiez nombreux à vous inscrire pour cette journée du 16 décembre, mais, au fil des semaines et surtout des communications des médias sur l'augmentation des cas de COVID, vous nous avez appelé pour vous désister. Après contact avec la mairie d'Amiens pour connaître les conditions sanitaires envisagées pour nos séniors, nous avons préféré annuler (pas de contrôle du pass sanitaire et interdiction de grignoter sur le marché, seule possibilité sur un banc dans un parc en ville).



## SPORTS

**Pierre-Yves Hurtel,**  
Maire-adjoint chargé des Sports



## Le City Stade

**Nous l'avions espéré pour la fin de l'année, le City Stade est désormais ouvert !**

Il est disponible pour pratiquer le foot, le basket et tout autres sports.

Dernière étape, le sable doit bien pénétrer le sol appelé moquette.

Les conditions météorologiques ne facilitent pas cette étape... mais la fréquentation pourra l'accélérer.

Un panneau de basket à l'extérieur de la structure est aussi accessible et permet des rencontres trois contre trois.

Au fil du temps, la fréquentation du City Stade exigera son respect, chacun doit y trouver son compte en bonne intelligence.

**À vous de jouer !**



## CULTURE

**Michèle Lelez-Huvé,**  
Maire adjointe chargée de la Culture

### École Municipale de Danse

**L'École Municipale de Danse est heureuse d'avoir pu, depuis la rentrée 2021, reprendre une activité et des cours de danse dans de belles conditions.**

Nous sommes ravis de vous partager les événements dansés vécus en ce début d'année :

- La sortie au spectacle « Grand Écart » à l'Orangerie de Roissy-en-France le samedi 16 octobre 2021 a permis aux élèves de l'école de voir les danseurs de l'Opéra de Paris présents sur ce beau spectacle !



La sortie au spectacle « Grand Écart ».

- Suite aux excellents résultats obtenus au Concours régional, l'école municipale de danse a pu être représentée au Concours national qui a eu lieu à Bordeaux au mois de novembre. De très bons résultats ont été obtenus par nos élèves : un 3<sup>ème</sup> prix pour Mélanie Genty, un 2<sup>ème</sup> prix pour Flore Morea et un 1<sup>er</sup> prix pour le groupe du 3<sup>ème</sup> cycle. Bravo encore !



- Afin de clôturer cette année 2021, l'école de danse a organisé un stage sur un week-end avec un pianiste professionnel, qui a su faire découvrir une autre facette de la musique pour accompagner les cours de danse. Les jeunes élèves étaient ravis de cette nouvelle expérience !



Stage de danse sur un week-end avec un musicien professionnel.

**Nous espérons que l'année 2022 sera aussi riche en événements artistiques !**

Concours national de danse à Bordeaux.

## École Municipale de Musique

**L'École Municipale de Musique vous propose depuis le début de la saison des concerts "Carte Blanche" donnés par les professeurs de l'école.**

Nous avons proposé deux concerts :

- Le 1<sup>er</sup> octobre, un concert autour du chant baroque, à l'église St Etienne.
- Le 11 décembre, un concert « jazz » à l'Espace culturel Lucien Jean.

**Un stage de création musicale** pour les élèves en compagnie des musiciens du trio Times Box :

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, un groupe de 8 élèves a travaillé tous les matins avec François Michaud et Viviane Arnoux, l'improvisation et le jeu collectif, avec pour support des morceaux du groupe Times Box.

La globalité de ce travail a donné lieu à une représentation qui a servi de première partie lors de la carte blanche jazz du 11 décembre.

Les autres élèves ont, quant à eux, pu exprimer leur créativité lors des **auditions "Kioskamusic"**, proposées les 18 octobre et 14 décembre derniers !

Prochain rendez-vous le 28 janvier pour la **Nuit des Conservatoires** !

### L'École de Musique recrute !

L'école de musique vous propose une série d'ateliers et d'ensembles ouverts à tous sur inscription.

Il suffit juste d'avoir déjà pratiqué un instrument (4 ou 5 ans) et d'avoir envie de jouer avec d'autres sous la houlette experte d'un professionnel.

### Les ateliers proposés sont :

- Atelier Djembé, le vendredi à 19h30
- Atelier jazz, le lundi à 20h
- Atelier vocal (adultes), le mardi à 20h45
- Ensemble de flûtes traversières, le mercredi à 19h50
- Ensemble de vents, le samedi à 14h
- Jazz band, big band jazz, le mercredi à 17h45

Renseignements au 06 08 88 66 42.



▲ Le concert « Carte Blanche » du 11 décembre à l'Espace culturel Lucien Jean. ▼



Stage de création musicale avec les musiciens du trio Times Box.

## Un début de saison haut en couleurs pour l'Espace culturel Lucien Jean

La saison a été lancée à l'Espace culturel Lucien Jean avec plusieurs beaux spectacles accueillis comme :

► **Le 2 octobre - Le concert de Times Box**, nos artistes en résidence sont venus ouvrir la saison,



Le trio Times Box.

► **Le 24 novembre - Millefeuilles**, proposé par la compagnie Areski dans la cadre du PIVO Théâtre en territoire : un atelier de création pop-up, puis une visite de l'exposition ponctuée de plusieurs histoires ont permis de réveiller l'imaginaire des enfants du Centre de Loisirs grâce à de nombreux papiers découpés...



◀ « Millefeuille », l'atelier de création pop-up. ▼

► **Le 13 novembre - BAM, le Festival Pop Culture** organisé par Roissy Pays de France s'est déroulé à l'Espace Culturel et à la salle des sports de Marly-la-Ville avec plus de 900 personnes ayant participé aux animations proposées : Escape games, jeux vidéo et de société, ateliers, initiations sabre et épée, conférences, expositions, librairie, foodtruck et concert karaoké !



▲ BAM, le Festival Pop Culture. ►



► **Le 30 novembre - À Vos Saveurs**, une mise en appétit sonore et visuelle, proposée par la compagnie Acta aux élémentaires du Bois Maillard

► **Le 17 décembre - Les Fouteurs de Joie**, un concert solidaire organisé dans le cadre de l'événement national « Les Rockeurs ont du cœur » pour récolter des jouets neufs pour les enfants du Secours populaire de Marly-la-Ville.

Sans oublier le grand retour sur scène des associations **LES CHUP'S** et **GAIA !**



« À vos saveurs » par la compagnie Acta.



Les Fouteurs de Joie.

**Plusieurs spectacles vous attendent en 2022 :**

- Le 22 janvier : **Clément Freze** (Magie - Mentalisme)
- Le 18 février : **Bun Hay Mean** (Humour)
- Le 9 avril : **Le Dîner de Cons** (Théâtre)

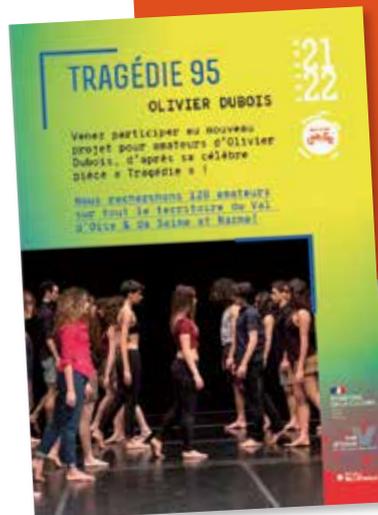
**Pour réserver votre place, contactez-nous au 01 34 31 37 60 / Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit - Marly-la-Ville**

Tous nos prochains spectacles sont à retrouver sur l'agenda en p. 38

Mais aussi sur le site [www.marly-la-ville.fr](http://www.marly-la-ville.fr)

 [Facebook@EspaceLucienJean](https://www.facebook.com/EspaceLucienJean)

 [Instagram@espace\\_lucien\\_jean](https://www.instagram.com/espace_lucien_jean)



**Tragédie 95**

**Vous rêvez de danser avec un grand chorégraphe ?**

Le projet **Tragédie 95** lancé par la Compagnie Olivier Dubois est fait pour vous !

Projet gratuit et ouvert à tous les amateurs de danse de plus de 16 ans dans le Val d'Oise...

Modalités et inscriptions sur <https://marly-la-ville.fr/a-la-une/tragedie95-olivier-dubois-2021-2022/>

Avec Escales Danse - Ministère de la Culture - Région Ile-de-France - Département du Val d'Oise

## L'actualité de la Bibliothèque

### Nouveau cycle de 6 ateliers naturopathie en cette saison culturelle 2021/2022.

Déjà 2 ateliers ! Samedi 9 octobre 2021 et samedi 27 novembre 2021.

Ces ateliers expliquent aux participants tout ce qu'il faut savoir pour mieux comprendre le corps et ses fonctionnements afin de préserver un capital santé ou retrouver un bien-être intégral. Réunissant une quinzaine de participants à chaque fois, chaque atelier se découpe en 2 parties : théorique et pratique, avec exercices de yoga permettant d'approfondir les notions abordées.

#### ► La naturopathie :

Un véritable outil pour la santé au quotidien ! Prochaine date : samedi 29 janvier 2022 : *Stimuler ses facultés digestives.*

**Dans le cadre du Festival de Pop Culture BAM !** La bibliothèque municipale de Marly-la-Ville a accueilli 2 événements autour de la pop culture :

► **Un atelier de création de cartes pop-up** des personnages de la saga Harry Potter avec le concours des enfants du Centre de Loisirs le mercredi 27 octobre 2021.

L'atelier créatif « Pop-up » animé par l'artiste Aurélia Roig, a comblé son public. Les enfants ont découpé, colorié et construit en 3D les personnages et animaux facétieux de l'univers Harry Potter. Admirez le résultat !



L'atelier Pop-up.

► Une conférence « **Sorcières, de la dénonciation à la revendication** » avec Paideia le samedi 6 novembre 2021.

La conférence sur les sorcières, figures qui traversent les siècles et les cultures, incarnant la peur de la femme et de ses prétendus pouvoirs maléfiques, fut une invitation à un voyage historique, symbolique et culturel de l'Antiquité à nos jours.



La conférence « Sorcières, de la dénonciation à la revendication ».

► **Atelier autour de la danse, « Une danseuse dans la bibliothèque »** le mardi 14 décembre 2021, en partenariat avec Escapes Danse.

Deux classes de CE1/CE2 et CM1 du Bois Maillard élémentaire ont bénéficié d'une action culturelle à la Bibliothèque. Danser dans une bibliothèque ? Impossible ! Et pourtant... Julie Salgues relève le défi pour aller à la rencontre des plus jeunes et partager avec eux le plaisir de fréquenter les lieux de lecture.

Dans les rayonnages, pendant près d'une heure, entre les livres, la danseuse improvise, danse, invite les enfants à participer...

La bibliothèque devient vivante, se transforme en espace de jeu. La curiosité éveillée, chacun traverse joyeusement l'expérience, tour à tour spectateur, critique, interprète, lecteur et croise ainsi différents points de vue sur la danse.



« Une danseuse à la bibliothèque ».



# URBANISME

**Daniel Mella,**  
Maire adjoint en charge du Cadre de Vie

## Point sur l'urbanisation

**La pandémie COVID-19 perturbe toujours la vie de toutes et tous, 2 ans déjà de frustration et de peine qu'elle génère.**

Les dossiers sur la revitalisation du centre ville avancent en ce qui concerne le futur urbanisme du cœur de ville et l'environnement de la commune, à créer et à bâtir, pour la prochaine décennie.

Les représentants de l'État pressent les communes de plus de 3500 habitants, en déficit de logements sociaux (LS), de devoir mettre à disposition un parc LS de 25% à échéance de 2025.

Marly-la-Ville est une de ces villes, (actuellement à 8,2% de LS) malgré cette pression accompagnée de lourdes pénalités financières ; chaque année sur son budget d'investissement, l'équipe municipale, s'efforce de maintenir l'esprit et le cadre de vie de notre commune. Avec le soutien, qui s'avère le plus souvent le bienvenu, des Architectes des Bâtiments de France (ABF), avec leurs intransigeances pour la sauvegarde de l'environnement immédiat du périmètre des 500m de l'église St Étienne, classée monument historique. Ces ABF n'accepteront pas de faire n'importe quoi et n'importe comment face à ces diktats.

Marly-la-Ville doit se transformer, oui évidemment, mais pas à marche forcée, mais avec discernement et à son rythme.

Elle doit construire du logement social, oui évidemment mais pour loger, en priorité, nos jeunes et moins jeunes Marlysiens, pas comme actuellement, sur 56 logements disponibles, une part incongrue de 14 logements ont été attribués avec parcimonie.

### La Résidence Dalibard (ex ferme Bauche)

Le programme Bouygues, à l'entrée sud de Marly-la-Ville, est en voie d'achèvement de livraison des logements.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux Marlysiens. Concernant la rétrocession des parties communes de cette nouvelle résidence, les négociations sont toujours en cours, suite à quelques imperfections non encore réglées.

### La Ferme de l'Hospice (ex Cuypers)

La commune, afin de garder la maîtrise du foncier de cet emplacement stratégique, dans le cadre de la réalisation d'une étude de création de cœur de bourg doit permettre avec l'ouverture et la transversalité sur les programmes immobiliers d'avenir sur le haras, la mise en place à l'accessibilité directe pour toutes et tous, aux équipements nouveaux qui devront être créés tels que : une école, l'accueil enfance, un centre médico-social, des commerces et des nouveaux équipements.

Ces futurs équipements s'avèrent utiles pour recevoir l'augmentation de population que vont provoquer les prochains programmes immobiliers du haras et dans les cours de fermes de Marly-la-Ville.

À cet effet une mission d'étude de création de cœur de bourg a été confiée à un groupe d'architectes, avec chacun leurs spécialités (commerce, environnement, lieu public).

Ils sont au travail depuis novembre pour un rendu de copies en juin 2022, au cours d'une réunion publique de concertation, autour des projets proposés et pour entendre les avis et les accords de chacun sur le devenir de notre cité.

### Le secteur du Haras

Le début des travaux de construction de 252 logements sur la partie Sud du Haras, est programmé pour le début du mois de mars 2022 pour une prévision de livraisons des biens, en septembre 2024.

L'accessibilité de ce chantier se fera dans un premier temps par un circuit passant par la ZI moimont 1 et 2 puis par le VO 2, la traversée par les camions de la rue Gabriel Péri pour accéder au chantier sera interdite.

Toujours sur le secteur du haras au nord tout proche de l'église et de la ferme de l'hospice, un concours d'architectes s'est tenu. Deux cabinets sont retenus pour la construction d'un programme de 132 logements, et un autre pour la construction d'un programme intergénérationnel de 70/80 logements, logements qui ne devront pas être élevés de plus d'un étage plus combles. Ces deux cabinets sont déjà au travail pour une présentation préalable et des avis circonstanciés des ABF, avec un dépôt de permis de construire pour la fin de l'année 2022. Nous ne manquerons pas de venir vers vous pour une présentation de toutes ces futures transformations du cœur de ville.

**Daniel MELLA,**  
Maire Adjoint à l'Urbanisation

### Cadre de vie et environnement

**Nous sommes de nouveau contraints de rappeler, le devoir de chacun des propriétaires de résidence, sur l'obligation d'entretien de leurs haies et plantations en lisière des voies communales, des sentes piétonnes, et des chemins ruraux.**

Un trop grand nombre de propriétaires ne répondent toujours pas à celle-ci avec des haies qui envahissent le domaine public, ce qui est regrettable, irrespectueux et désagréable pour les piétons qui empruntent ces trottoirs et sentes, tout comme pour leurs voisinages immédiats.



Nous ne pouvons qu'inviter ces personnes à prendre les dispositions pour se mettre en conformité avec la loi.

*Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.*

*Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).*

*Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire.*

*En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.*

*Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).*

Nous ne souhaitons pas être contraints d'appliquer ces mesures, nous souhaitons qu'enfin chacun respecte le cadre de vie et l'environnement de tous et ce, avant le début du printemps.

Rappelons aussi, que les déchets verts, induits par l'élagage et la taille, doivent être ramassés et ne pas être abandonnés sur le domaine public.

Vous trouverez ci-contre les informations pour leurs évacuations.

#### Le Maire Adjoint

Cadre de vie et environnement

#### Pour information :

La collecte des déchets verts est assurée régulièrement sur le territoire communal.

**La déchetterie de Louvres**, est à disposition de tous :

Av. du Beaumontoir, Zone d'Activités le Roncé, 95380 Louvres.

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche

→ Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

→ Samedi : 9h-18h

→ Dimanche : 9h-13h

Les seuls jours de fermeture :

Les 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier.

## Circino, le Chasseur de Trésors

Découvrez "Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Val d'Oise" le jeu de société :

Qui, enfant, n'a pas rêvé de découvrir un trésor mystérieux ? Dans le jeu Circino 95, 8 coffres mystérieux renferment les trésors cachés du Val d'Oise.

De Taverny à Argenteuil, en passant par Enghien-les-Bains, La Roche-Guyon, Montmorency, etc... 36 communes du département occuperont une place centrale et prépondérante dans cette chasse aux trésors intergénérationnelle, dont l'une des étapes est à Marly-la-Ville !

Pour commander votre jeu, rendez-vous sur : [www.creacomgames.com](http://www.creacomgames.com)



## Résonance Energétique par Stimulation Cutanée (RESC)



**La Résonance Energétique par Stimulation Cutanée (RESC) est une approche complémentaire à la médecine conventionnelle.**

Cette méthode permet de prendre en charge les douleurs aiguës et chroniques, l'anxiété ainsi que d'accompagner diverses pathologies.

L'objectif est de parvenir à évaluer et rétablir la fluidité dans le corps par une technique de résonance sur les trajets et points utilisés par la médecine chinoise ainsi que de comprendre et accompagner les ressentis de l'enfant à l'adulte.

C'est une méthode douce et apaisante. Le tarif est de 35€ pour une séance de 45min.

Mai Résonance

06 29 23 64 98 / mairésonance@gmail.com



**Marie HOARAU**

Conseiller en immobilier

📞 06 25 95 29 56

✉ marie.hoarau@iadfrance.fr

📍 Marly-la-ville (95)

Votre conseillère immobilière sur Marly-la-ville et ses alentours

Suivez-moi  iadFrance

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)



**Isabelle Deswarte,**  
Maire adjointe chargée de la Petite enfance, Enfance, Jeunesse

## Le Relais Petite Enfance

**Depuis septembre 2021, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a changé de nom, aujourd'hui il devient le Relais Petite Enfance (RPE).**

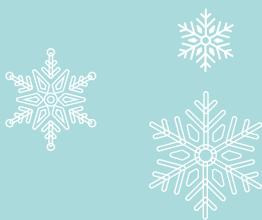
### IL ÉTAIT UNE FOIS, AU RELAIS...

L'éveil musical est de retour chaque lundi matin. Les enfants participent à un moment de douceur pour bien commencer la semaine. Ils écoutent des histoires et des chants, ils jouent comme Violaine avec de beaux instruments de musique. Et pour finir, découvrent avec émerveillement le grand violoncelle. Cet atelier est proposé aux assistantes maternelles de Marly-la-Ville jusqu'en avril 2022. Il sera proposé aux familles en mai et juin. Les inscriptions se font auprès de Delphine Saumard au Relais petite enfance ([ram@marlylaville.fr](mailto:ram@marlylaville.fr) / 07 72 72 11 12). Au relais, les rituels sont bien installés, en arrivant on s'assoit sur le banc pour enlever ses chaussures, puis son manteau. Ensuite, place à la découverte, on expérimente tous les coins jeux de la salle.

Les plus grands accèdent à la salle d'activité, pour manipuler, coller, peindre...



Le jeudi 21 octobre, nous nous sommes retrouvés à la bibliothèque, autour de Fanny Rojat. Petits et grands ont voyagé en se plongeant dans le conte de « chante grenouille ». Les assistantes maternelles ont reçu le livre élu « prix coup de cœur » (adultes) littérature petite enfance offert par la municipalité. La CARPF offrira ensuite l'œuvre élue par les enfants.



### C'EST NOËL AU RELAIS PETITE ENFANCE !

Les couleurs de Noël se sont installées au relais, et les chansons des tout-petits ont fait venir le père Noël.

Bravo à l'équipe d'assistantes maternelles de la ville, toujours aussi investie avec les enfants. Et un grand merci au père Noël d'être venu nous voir.

À l'année prochaine

**Delphine et Marie**

### L'HEURE DU CONTE

Après Fanny Rojat, nous avons accueilli à la Bibliothèque Municipale, Annie Montreuil, le 9 décembre, pour entendre les contes d'hiver. C'est avec beaucoup d'attention, que les petits ont écouté les aventures de créatures traversant le froid.

## Le Centre de Loisirs

### DROITS DE L'ENFANT

**Pour l'année 2021, le projet des Droits de l'Enfant s'est vécu au sein des écoles élémentaires de la ville. Des ateliers jeux ont été proposés par les animateurs afin d'aborder les Droits fondamentaux défendus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par la France.**

Les grands thèmes sur lesquels les enfants ont échangé sont les droits à l'identité, la famille, l'éducation, la santé, la différence et bien évidemment les loisirs. Toutes ces rencontres se sont déroulées pendant la semaine du 15 au 19 novembre 2021.



### NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

**Sur les Centres de Loisirs les activités autour de Noël ont débuté dès le 1<sup>er</sup> décembre pour la plus grande joie des petits et des grands !**

Au programme : création d'une fresque géante, d'une lettre au père Noël (qui nous a répondu !), peinture du traîneau du père Noël avec ses rennes, et création d'un calendrier de l'aveugle, avec film de Noël et musique de Noël !!!

Les enfants ont pu repartir avec des suspensions pour mettre dans leur sapin et avec de jolies décorations pour patienter jusqu'au jour J !



### RANDONNÉE MARLY-PUISEUX VILLAGE



**Afin de profiter des dernières belles journées de l'été, une grande randonnée a été organisée au centre de loisirs avec les élémentaires du Bois Maillard.**



Équipés de tout l'attirail du marcheur, nous avons effectué un long circuit d'environ 10kms aller-retour qui nous a conduits jusqu'au grand parc de Puisseux Village.

Dans le but de réaliser ce périple en toute sécurité, nous avons emprunté les petites rues de Marly-la-Ville, les chemins ainsi que le passage à travers champs derrière le château d'eau. Arrivés à bon port, un pique-nique salvateur nous attendait pour reprendre des forces.

Une fois nos estomacs pleins, nous avons pu jouer au football sur le grand terrain, faire plusieurs jeux collectifs ainsi qu'un cache-cache géant.

Suite à cela, le temps de rentrer était déjà venu. Malgré leurs petites jambes et la fatigue, nos randonneurs d'un jour ont été très courageux et volontaires !

Une superbe expérience à renouveler !

## Maison des Jeunes

### 4L TROPHY

**Margaux Duperray, jeune femme marlysiennne et Célia Moisan, équipage du 4L Trophy, sont venues présenter leur projet aux différents établissements scolaires de la ville.**



L'objectif de ces jeunes femmes est de sensibiliser les enfants et adolescents à s'investir dans une démarche citoyenne et solidaire, en permettant une récolte de dons au sein des écoles et du collège.

Elles ont commencé, le jeudi 2 décembre, par se rendre à l'école élémentaire du Bourg, où elles ont pu échanger avec deux classes de CM1 et CM1/CM2. Les enfants se sont montrés intéressés et curieux et ont pu poser de nombreuses questions, ainsi que manifester leur enthousiasme quant à la récolte de dons qui sera organisée à l'école.

Le vendredi 3 décembre au matin, elles se sont adressées aux délégués de chaque classe du collège, et leur ont présenté,

accompagnées par l'équipe d'animation jeunesse, un challenge Inter-niveaux afin de récolter quatre cartables plein de fournitures, qu'elles pourront amener au Maroc avec elles, pour offrir aux écoliers marocains.

Les dons qui ne pourront être transportés lors du 4L Trophy seront offerts par la ville à l'association SOMABE qui œuvre pour le Bénin.

Enfin, le mercredi 8 décembre, les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs de la Garenne, se sont rendus à la Maison des Jeunes, où ils ont visionné sur écran géant une vidéo tournée spécialement pour eux par Margaux et Célia.

Ce beau projet semble séduire toute notre jeunesse marlysiennne, qui a déjà hâte de suivre l'aventure des filles à partir du 17 février 2022, et qui attend avec impatience de les retrouver pour connaître le détail de toute leur épopée.

### VACANCES DE LA TOUSSAINT À LA MDJ

**Comme à chaque période de vacances, la Maison des Jeunes accueille la jeunesse marlysiennne pour lui proposer activités et sorties.**

En ce temps de crise, les sorties sont venues à nous ! En effet, l'équipe d'animation a fait appel à la société Sportigoo pour venir sur place proposer deux ateliers : un atelier de réalité virtuelle et un atelier Bubble Foot.

Les jeunes ont également pu participer à des animations autour d'Halloween avec une « chasse à l'horreur », un escape game « fait-maison », et profiter d'un super goûter gourmand !

Bonne ambiance, convivialité et partage garantis quand on vient à la mdj !

# AAPEMS

LA SOLIDARITÉ PORTE SES FRUITS !



**Le jeudi 21 octobre, avec le collège Françoise Dolto, nous avons organisé un cross solidaire au profit de Célya, petite Marlysiennne que nous soutenons depuis plusieurs années.**

### Qui est Célya ?

Célya est une marlysiennne, âgée de 6 ans, atteinte d'une maladie rare neurodégénérative et incurable. Qui dit maladie rare dit peu, voire pas de recherche pour trouver un traitement, et surtout peu d'aide de l'État. Pour l'aider dans son quotidien, l'AAPEMS fait régulièrement des dons (Terracycle, marche solidaire) qui ont participé à l'achat de certains équipements non pris en charge. Mais aujourd'hui, elle a besoin d'un soutien encore plus important pour financer un laboratoire lillois qui est prêt à travailler sur un traitement pour améliorer la qualité de vie de Célya et des autres enfants atteints par cette maladie mortelle. Les essais se feront entre autres sur des cellules de peau de Célya.

### Qu'est-ce qu'un cross solidaire ?

Le principe est d'offrir quelques euros en fonction de la distance parcourue.

Ce 21 octobre, le soleil n'était pas au rendez-vous ... Malgré la pluie persistante, les 150 élèves de 6<sup>ème</sup> du collège ont couru pour soutenir l'association de Célya. Ce sont plus de 800 tours représentant plus de 550 kms qui ont été parcourus par nos collégiens dans la joie et la bonne humeur. À l'issue de ce défi, les enfants étaient certes tout mouillés, mais ils avaient la

satisfaction du devoir accompli. En effet, la solidarité était au cœur de ce défi sportif avec une envie de récolter un maximum d'argent pour Célya grâce à tous les tours accomplis.

Aujourd'hui, nous avons la joie de vous annoncer que grâce à cet événement nous avons pu reverser plus de 1 300€ au combat de Célya. Nous tenions à remercier tous les donateurs. Et parce qu'ensemble nous sommes plus forts, nous organiserons de nouveau de tels événements car Célya a besoin de vous, de nous. Dès à présent, nous continuons de récolter tous les instruments d'écriture en fin de vie. Grâce à cette collecte, Terracycle nous reverse des fonds que nous redonnons intégralement à Célya. Pour rappel, de nombreux points de collecte existent (boulangerie, mairie, bibliothèque, espace Lucien Jean, écoles du Bourg et du Bois Maillard, collège...), alors n'hésitez pas il n'est jamais trop tard, il nous faut des kilos de stylos usagés.

### L'Aapems



#### • Pour nous contacter :

Présidente : Virginie Fouillen / Mail : aapems95@gmail.com

#### • Pour suivre nos actualités sur notre page Facebook :

[www.facebook.com/Aapems-324854124735859/](http://www.facebook.com/Aapems-324854124735859/)

## FCPE

**Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022 !**

2021 a encore été impactée par le Covid et le protocole sanitaire a évolué selon les périodes dans les écoles. Difficile pour tous de s'adapter à toutes ces mesures ...

Malgré cela, nous essayons de mener à bien les projets autour de différents thèmes comme :

- ▶ la sensibilisation avec des actions/interventions sur le harcèlement, les pulsions pour les ados, la différence avec notamment AFM Telethon et Entred,
- ▶ la solidarité / le partage avec diverses opérations pour le Secours Populaire (dons de fruits/légumes et boites solidaires)

En parallèle, la FCPE Maternelle, Élémentaire et Collège a souhaité participer au marché de Noël pour récolter des fonds afin de les reverser aux différentes écoles. Nous vous remercions pour votre grande participation. **Ce fut un grand succès !** Afin de contribuer financièrement une nouvelle fois aux projets d'école et toujours dans la solidarité et cette fois-ci avec l'association « Le combat de Célya », nous nous lançons dans une nouvelle aventure.

## LE COMBAT DE CÉLYA

**Je vous souhaite tout d'abord une bonne année 2022.**

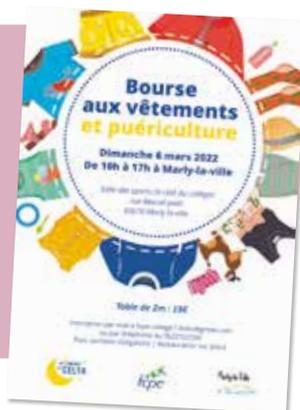
Une nouvelle année qui commence et le combat continue pour Célya. Sa force et son courage nous permettent de tenir et se battre pour elle afin de lui améliorer son quotidien et pouvoir financer ses soins.

Une première en décembre puisque nous avons pu participer au Marché de Noël de Marly-la-Ville. Les membres de l'association du combat de Célya étaient très heureux de pouvoir être présents. Nous avons enfin pu vous rencontrer et nous mobiliser pour Célya. Un grand merci à tous car une nouvelle fois, vous avez répondu présents.

Après ce succès, nous souhaitons continuer sur cette lancée et partir sur de nouveaux projets dont un en commun avec la FCPE du collège F. Dolto.

Nous vous donnons RDV le dimanche 6 mars 2022 pour notre 1<sup>ère</sup> bourse aux vêtements / puériculture qui se déroulera à la Salle des Sports de Marly-la-Ville.

Evènement en commun car nous défendons la même cause : NOS ENFANTS.



## AIPE

**DU MOUVEMENT À L'AIPE !**

**Cette année l'AIPE, association présente sur le groupe scolaire La Garenne et le Collège Dolto, est en plein changement. Accompagné d'un nouveau logo, notre président, Arnaud Trubert, a passé ses pouvoirs à Florianne Ferreira et nous tenions à le remercier pour toutes ces années passées au sein de l' AIPE.**

Ces dernières années, malgré le contexte compliqué, nous avons réussi à maintenir nos initiatives auprès de nos groupes scolaires, ce qui nous a permis d'offrir le spectacle « La lettre de Noël » aux Maternelles de La Garenne, présenté par la Compagnie du Mirage. Une belle histoire d'un lutin qui fait tout pour apporter le cadeau commandé dans la lettre oubliée de la petite Léa, en Sibérie. Très ludique et participatif, les enfants étaient ravis, et les adultes aussi !

En cette fin d'année, nos actions sont toujours présentes. Vente de chocolats, opération trousse en coton décorées par les maternelles, présence au marché de Noël organisé par le Judo Club et pour finir opération « Boîte de Noël pour les plus démunis » en collaboration avec le Collège F. Dolto et la Croix-Rouge Française de Fosses.

**L'AIPE vous souhaite une belle année 2022 !**

**Morgane James**

Secrétaire adjointe de l'AIPE  
aipe.marly@gmail.com



## UNRPA

**Après une attente longue et pénible pour certaines personnes, le fait de pouvoir se retrouver en convivialité autour d'un repas dansant, animé par notre musicienne préférée Alexandra, a été le 13 octobre 2021 une certaine délivrance, auquel nos adhérents n'ont pas hésité à participer.**

Vaccinées, contrôlées, les gestes barrières respectés accompagnés d'un grand sourire, 110 personnes étaient présentes. Le 28 octobre, le repas de la fédération du Val d'Oise, agrémenté du spectacle des « GIRLY SWING », s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Les gestes barrières étant respectés sans réticence, une escapade à Berck pour la fête du hareng a permis encore une fois de passer une journée appréciée, suivie de nombreux regrets au moment du retour.

Les inscriptions pour l'année 2022, qui ont eu lieu le 9 décembre 2021, ont permis à 130 adhérents de nous redonner leur confiance, car les prochaines sorties (malheureusement sous réserve), sont le LIDO au mois de janvier suivi du spectacle des "BODIN'S" au mois de février, reporté par deux fois... !

Pour les retardataires ou les nouveaux, reste la possibilité de prendre l'adhésion annuelle (20€) et des renseignements le jour de l'assemblée générale avec la traditionnelle galette le 26 janvier, salle des fêtes.

Sachez également que le mardi après-midi les joueurs de belote, tarots, etc peuvent se retrouver salle Henri Marlé à 14h, mais aussi pour les danseurs, le thé dansant a lieu à la salle des fêtes de 14h à 17h30 un jeudi par mois, sauf de mai à août. Soit 27/01-24/02-24/03-21/04-22/09-30/10-15/12.

En attendant de pouvoir se retrouver, le bureau vous souhaite une excellente année 2022, avec tous les souhaits qui vous sont chers.

**Attention annulation possible de tout programme suite à décision sanitaire**

**Robert WALLET**  
Membre du bureau



## GAÏA

### DIVORCE, SÉPARATION : un enfant mineur peut-il être entendu par le juge ?

Vérfié le 14 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier Ministre)

Oui, un enfant **capable de discernement**, peut être entendu dans le cadre d'une procédure de divorce ou de séparation. Sa maturité, son degré de compréhension, sa faculté personnelle d'apprécier les situations, sa capacité à exprimer un avis réfléchi sont des éléments démontrant ce discernement.

Il est informé de son droit par ses parents.

La demande d'audition peut être formulée par les parents ou par l'enfant mineur.

Il peut être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix. Le juge entend l'enfant lui-même ou désigne une personne pour réaliser l'audition.

La loi ne fixe pas l'âge à partir duquel un enfant peut être entendu.

L'enfant peut être entendu **uniquement** quand ses parents ont entamé une procédure de divorce ou de séparation devant le juge aux affaires familiales.

**À noter :** l'enfant ne peut pas contester la décision rendue entre ses parents, car il n'est pas partie à la procédure.

Textes de référence :

- **Code civil :** articles 388 à 388-2

Définition de la minorité

- **Code de procédure civile :** articles 338-1 à 338-12

Audition de l'enfant en justice

- **Loi n°91-647 du 11 juillet 1991 relative à l'aide juridique**

Droit à l'aide juridictionnelle pour un mineur (Article 9-1)

Source : Service-public.fr. Rubrique Divorce, séparation.

### QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT ?

#### Article 3

1. Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

#### Article 12

1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.
2. À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

## Secours Populaire de Marly-la-Ville

**L'année 2021, une année où entr'aide et dons divers nous ont permis d'apporter un peu de chaleur aux bénéficiaires afin d'améliorer leur quotidien. Vous avez été très nombreux à répondre présents aux sollicitations de différentes associations marlysiennes qui ont rivalisé d'idées pour nous aider.**

Ainsi nous avons reçu tout au long de cette année :

Des fruits et légumes frais (ce qui nous manque le plus) : un caddie plein de la part de l'ESM (Etoile Sportive de Marly-la-Ville) ainsi qu'une collecte dans les écoles organisée par la FCPE.

- ▶ Des produits secs et d'hygiène : une collecte organisée par le collège Françoise Dolto, et le Carrefour express de Marly ;
- ▶ De très nombreux pots de miel offerts par Gamm vert ;
- ▶ Du pain à chaque distribution par le boulanger de Fosses « La tradition française ».

Une loterie, pendant le marché de Noël, organisée par le club de Judo Marlyisien avec une trentaine de lots : de nombreuses boîtes de Playmobil, des verrines et autres objets culinaires, un four et un magnum de champagne ont été distribués. L'argent collecté nous permettra d'améliorer le panier des bénéficiaires.

### Des jouets et des livres pour les enfants pour Noël :

- ▶ L'AAPEMS, organisatrice de la bourse aux jouets, a proposé à tous les exposants de nous donner les jouets et livres invendus qu'ils ne voulaient pas reprendre.
- ▶ L'ESM a collecté 4 très grands cartons de jouets et de livres auprès de ses adhérents.
- ▶ La FCPE a demandé aux parents des 3 écoles de confectionner une boîte pour adultes ou pour enfants ou même pour une famille avec dedans quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un loisir, un produit de beauté et un mot doux en précisant si la boîte était destinée à un garçon, à une fille, à un homme ou à une femme.
- ▶ La Municipalité : un spectacle gratuit « Les Fouteurs de Joie » dédié aux enfants du Secours Populaire de Marly puisqu'il vous suffisait d'apporter un jouet neuf pour voir le spectacle.
- ▶ "Les Fouteurs de Joie" qui, avant le spectacle, nous ont donné eux aussi, des jouets.

Samedi 18 décembre les enfants sont repartis les bras chargés de cadeaux, de livres et de la mystérieuse boîte donnée aux enfants mais aussi aux parents. Ils ont tous promis de nous dire ce qu'il y avait dedans.

Un très grand merci à vous tous, à la municipalité, aux Marlysiens, aux associations, aux commerçants, au principal du collège Françoise Dolto qui, tout au long de cette année, nous ont aidés.



Des jouets et des livres pour les enfants.



## Ryoga

### YOGA, GYM DOUCE, POSTURAL BALL

Depuis sa création en 2001, l'association RYOGA a à cœur d'apporter à ses adhérents un bien être du corps et de l'esprit.



L'association propose chaque semaine :

- ▶ 12 cours de Yoga, avec 3 professeures proposant chacune des cours différents, adaptés aux besoins et attentes de chacun.
- ▶ 3 cours de Pilates- Feldenkrais (gym douce)
- ▶ 1 cours de yoga adapté, en petit groupe, pour permettre à celles et à ceux, qui ont des besoins particuliers de pratiquer le yoga.
- ▶ 2 cours de Postural Ball

Les cours ont lieu dans plusieurs salles de Saint Witz, Marly-la-Ville et Plailly hors vacances scolaires.

Les différentes activités sont dispensées par nos quatre professeures : Martine Giammarinaro, professeure de yoga, Pilates / Feldenkrais, Valérie Horie-Riot, professeure de yoga, Isabelle Compère, professeure de yoga et postural Ball, et Claire Marty, professeure de Feldenkrais.

Nos professeures sont qualifiées et expérimentées permettant à nos adhérents de bénéficier chaque année de prestations actualisées de qualité.

Les cours du samedi sont assurés en alternance par deux professeures, offrant ainsi aux adhérents deux approches différentes.

Des stages gratuits pour nos adhérents sont organisés plusieurs fois dans l'année, le samedi après-midi, afin de découvrir d'autres pratiques.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour de plus amples informations : [www.ryoga.fr](http://www.ryoga.fr). Vous y trouverez toutes les informations relatives aux horaires, cours, professeurs, ainsi que les fiches d'inscriptions, tarifs et horaires...

Courrier : [association.ryoga@laposte.net](mailto:association.ryoga@laposte.net)

## La sophrologie pour vous

### 3 BONNES RÉOLUTIONS 2022

#### Résolution n°1 : retrouvez le sens de l'urgence et de l'importance

Coincés entre nos smartphones, nos mails et les réseaux sociaux, nous avons perdu le sens de l'urgence.

Nous nous impatientons quand on ne nous répond pas assez rapidement. Nous sommes capables d'interrompre une conversation ou notre repas pour regarder une notification qui arrive.

Ralentissez, ne vous sentez pas « obligé », prenez le temps de faire les choses en conscience.

La 1<sup>ère</sup> de vos résolutions pour 2022 est de privilégier la qualité à la quantité. Retrouvez le sens de l'urgence et concentrez-vous sur ce qui est vraiment important pour vous.

#### Résolution n°2 : prendre du temps pour soi

Combien sommes-nous à faire régulièrement l'effort, de nous asseoir, sans rien faire si ce n'est de réfléchir ? Au contraire, combien sommes-nous à nous jeter sur nos téléphones dès que nous avons une pause ?



Je ne vous demande pas de méditer ni de faire le moindre exercice. Non, la 2<sup>nd</sup>e résolution pour 2022 est d'apprendre à vous arrêter quelques minutes. À contempler, écouter, ressentir.

#### Résolution n°3 : Commencez

Trouvez une activité qui vous procure des sensations agréables, planifiez-la et commencez dès maintenant. Que ce soit de la sophrologie ou pas, passez à l'action.

Contactez moi par mail [lasophrologiepourvous@yahoo.fr](mailto:lasophrologiepourvous@yahoo.fr) ou par tél. : **Katia 06 15 24 32 11**

## La Guirlande Francilienne



**En septembre, les membres de La Guirlande Francilienne, nous étions tous optimistes et heureux de retrouver une vie sociale normale. De nouveaux danseurs se sont inscrits, avides de passer de bons moments pour apprendre, danser et préparer des spectacles.**

Optimistes, nous avons même failli recruter un accordéoniste (nous sommes toujours preneurs si cela vous intéresse, accordéoniste, violoniste ou joueur de vielle...).

Nous avons alors commencé à préparer une présentation à l'EHPAD de Marly-la-Ville.

Redonner de la joie à ceux qui depuis de nombreux mois sont encore plus isolés qu'en temps normal. Voilà ce qui nous a motivés. Lorsque cet article paraîtra nous aurons connu cette joie et serons heureux d'avoir vu tous ces sourires.

Jour après jour, semaine après semaine, nous rencontrons de plus en plus de personnes prêtes à nous rejoindre. Leur motivation première est d'exister, de vivre, de pouvoir s'amuser, de pouvoir aussi, par

nos spectacles et prestations allumer des flammes de joie dans les yeux de nos spectateurs.

Malgré les incertitudes, nous préparons un spectacle régional et une manifestation internationale pour 2022. Ce n'est pas de l'optimisme béat mais l'espérance de jours meilleurs, espérance dans laquelle nous jouons un rôle pour leur avènement. Alors n'hésitez pas à venir vous aussi nous rejoindre, danseurs ou musiciens la porte est toujours ouverte.

Mardi soir à partir de 21h à la salle des fêtes de Marly-la-Ville.

**La Guirlande Francilienne**

**Site web :** <http://florian.perrot2.free.fr>

**Facebook :** [guirlande.francilienne](https://www.facebook.com/guirlande.francilienne)

## Le TAM



**QUELQUE CHOSE SE TRAME AU TAM ...**

**Voilà presque deux ans que le TAM n'est pas remonté sur scène et il est grand temps de préparer la prochaine saison...**

Et oui la crise sanitaire est passée par là...

Mais nous sommes bien motivés à fouler de nouveau les planches de l'Espace culturel Lucien Jean et surtout, toute la troupe n'a qu'une envie c'est de retrouver son fidèle public ! C'est pourquoi, il fallait bien compenser cette absence !

Ce n'est donc pas une pièce de théâtre qui va se monter mais deux ! Et oui nous avons décidé de mettre les bouchées doubles pour notre retour !

Mais vous en saurez plus lors des prochaines parutions dans les futurs bulletins municipaux

Tenez-vous prêts à réserver vos places ...

**Emilie Bleinat,**

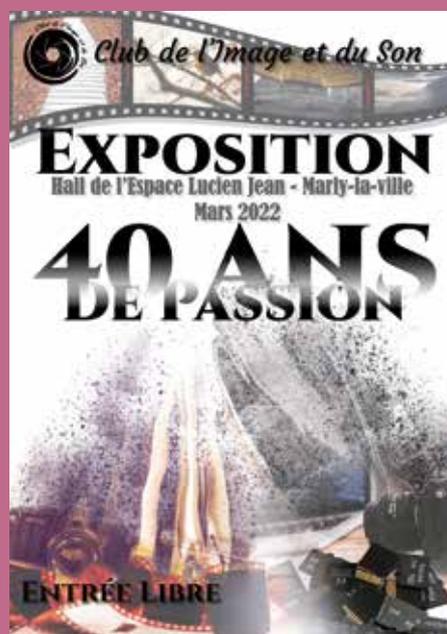
Présidente de l'association

## Club de l'Image et du Son

**En 2022, le club de l'image et du Son fête ses 40 ans.**

Pour cette occasion, une exposition se tiendra pendant le mois de mars 2022, dans le hall de l'Espace culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville.

Nous vous invitons à venir la découvrir !



## Cyclo Club



### Notre club a maintenu une activité régulière en 2021 malgré une situation sanitaire déstabilisante.

Aussi au mois de novembre avons-nous organisé un moment convivial en proposant une sortie familiale et un repas où chaque participant a apporté un plat qu'il a confectionné. Nous concluons cette année avec un poème écrit par un de nos cyclos, texte qui donnera peut-être envie aux lecteurs de ce magazine, qui aiment le vélo, d'être tentés de nous rejoindre. Quelques vers suffisent parfois.

*Amoureux de la petite reine  
 Vous qui cherchez un club pour rouler  
 Plus seul mais en groupe et avec convivialité  
 Chercher n'est plus la peine  
 Ce club vous l'avez trouvé  
 Nous rejoindre il faut oser  
 Vous faire plaisir sur le vélo  
 Quelque soit votre niveau  
 Découvrir d'autres horizons  
 De notre belle région  
 Des forêts de l'Oise  
 Au Vexin du Val-d'Oise  
 Des sorties au long cours pour les plus chevronnés  
 Des itinéraires plus courts pour les plus raisonnés  
 Cela est votre libre choix  
 Alors venez au moins une fois  
 Rien ne vous engage  
 A poser vos bagages  
 En ce matin blême  
 J'ai écrit un poème  
 Ce n'est pas du Victor Hugo  
 Mais je l'ai écrit avec mes mots  
 Ne soyez pas sévère  
 Je ne suis pas un expert*

[cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com](mailto:cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com)

## L'Étoile sportive

### Reprise totale des compétitions pour toutes nos catégories de joueurs et joueuses.

Cette saison l'ES MARLY-LA-VILLE a retrouvé son nombre d'adhérents d'avant la crise sanitaire : 455 licenciés. Nous avons le plaisir d'accueillir dans nos effectifs de nouvelles licenciées féminines. Ce nouvel engouement a permis à notre club d'engager une équipe U9 Féminines (7 & 8 ans), de maintenir notre équipe SENIOR F ainsi que notre groupe U15F qui ne cesse de s'étoffer. Cette saison encore, l'ESM renouvellera ses actions dans le cadre de la solidarité (collecte de jouets, jeux & livres au profit du CCAS & Secours Populaire), de la santé (intervention d'une diététicienne), de l'engagement citoyen (sensibilisation au handicap et au harcèlement en milieu sportif en partenariat avec le Crédit Agricole de Fosses) et de l'intégration des parents. Pour mener à bien tous ces événements, l'ESM a sollicité de nouveaux partenaires qui ont répondu favorablement. Certains comme les Sociétés AGUIAR, EBC & Générale d'Optique de Goussainville nous ont permis de renouveler les équipements tels que maillots et shorts. Nous pouvons toujours compter sur le soutien de la Municipalité de Marly-la-Ville, de la Société EMULITHE, de GUSTO PIZZA ainsi que du garage PNS. Sensibles à nos engagements, n'hésitez pas à nous rejoindre, à venir partager nos projets et nos idées.



## La Boule Marlytienne

### UN TITRE POUR LA BOULE MARLYSIENNE

Le club de pétanque de Marly-la-Ville brille en championnat des clubs du Val d'Oise.

L'équipe 1, en 1<sup>ère</sup> division, termine deuxième de sa poule à 1 point du leader.

L'équipe 2, en 4<sup>ème</sup> division, termine quant à elle première de sa poule et remporte la finale face à Belloy-en-France devenant ainsi championne du Val-d'oise de 4<sup>ème</sup> division. Cette victoire lui permet également de monter de catégorie pour la prochaine saison.

De bien belles performances pour notre club qui compte désormais 60 licenciés.

Vous aimez la pétanque et vous souhaitez nous rejoindre pour participer aux compétitions ou simplement pratiquer de la pétanque loisirs !

Vous pouvez contacter :

- Christophe CAILLEZ (président) au 06 65 24 03 60
- Marc QUEILLE (Vice-président) au 06 69 94 71 78

## Compagnie d'Arc

**Le Tir Beursault, pratique traditionnelle à la Compagnie d'Arc de Marly-la-ville**

**Le Tir Beursault fait partie de l'Inventaire du Patrimoine Culturel et Immatériel en France. Sa pratique remonte à l'époque du Moyen-Âge, et se déroule en extérieur sur un terrain appelé Jeu d'Arc.**

À l'origine, le Tir Beursault était un entraînement militaire. La distance de tir de 50m correspond à une distance de tir de combat. Le diamètre de la cible (Carte) correspond à la largeur du bassin d'un homme. Le centre de la carte est situé à 1m du sol, et coïncide avec la jointure (faille) d'une armure de chevalier. En 1777, la Compagnie d'Arc de Marly la Ville disposait déjà d'un Beursault, localisé Chemin des Peupliers. Le Beursault actuel (Jeu d'Arc Jean-Claude Le Layour), a été inauguré en 1989 lors de la réouverture de la Compagnie d'Arc.

Le Beursault se compose de deux zones de cible opposées (Buttes), séparées par une allée centrale baptisée « l'Allée du Roy ». L'accès d'une Butte à l'autre s'effectue par une allée latérale nommée « l'Allée des Chevaliers ».

Le Tir Beursault se pratique en 20 tirs Aller-Retour (Haltes), soit un total de 40 flèches.

La sécurité des tirs est assurée par de grandes protections de bois, appelées « Gardes », placées de part et d'autre de l'Allée du Roy.

Tous les ans, des Championnats de Tir Beursault sont organisés par la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). Nombreux sont les archers de notre Compagnie qui remportent des podiums (France, Régional, Départemental).

Les plus beaux trophées ont été remportés par Christian, vice-champion de France en 2010 et 2015, ainsi que par Nathalie, en 3<sup>e</sup> place en 2018.

Les prochains trophées n'attendent plus que vous...  
Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

Références :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Tir\\_Beursault](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tir_Beursault)

<https://www.ffta.fr/pratiquer/>

[disciplines-officielles-et-nouvelles-pratiques/le-tir-beursault](https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Files/Fiches-inventaire-du-PCI/Le-tir-beursault)

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Files/Fiches-inventaire-du-PCI/Le-tir-beursault>

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

**Laurent Hivelin**, Secrétaire de la Compagnie d'Arc

Retrouvez toutes nos informations sur notre site

[www.cie-arc-marlylaville.fr/](http://www.cie-arc-marlylaville.fr/)

ou sur notre page Facebook

[www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/](https://www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/)



## Le club de basketball de Marly-Fosses



**Depuis plus de 20 ans, au sein du club de basketball de Marly-Fosses (EFMBC), nous cherchons à apporter au plus grand nombre l'opportunité de pratiquer le basket tout au long de sa vie.**

Des plus petites catégories jusqu'aux vétérans. Parmi les équipes, notons l'équipe senior masculine qui joue au niveau pré-régional. Mais jouer au basket, c'est aussi s'intégrer au sein d'une équipe, s'exprimer corporellement, se défouler, rire et évoluer sportivement et humainement dans un cadre respectueux.

Afin d'apporter joie et divertissement dès que les conditions sanitaires l'ont permis, nous avons organisé au mois de juin plusieurs tournois pour les jeunes (de U9 à U17). Dans le même but, nous organisons des sorties pour assister à des matchs de basket professionnel. Et, en ce mois de décembre, nous avons été des pionniers puisque pour la première fois les joueurs pros du « Paris basket » ont été accompagnés par des petits lors de leur entrée sur le terrain. Et ces petits étaient « nos » jeunes !! Aussi, cette année, nous sommes fiers d'avoir pu développer la féminisation du club avec l'accueil de plusieurs jeunes filles qui participeront à des journées « girly » et une équipe de basket 3x3 senior féminine.

Alors, pour toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre, n'hésitez pas nous contacter :

- [mail\\_efbmc.95470@gmail.com](mailto:mail_efbmc.95470@gmail.com)
- Akima : 06 23 72 58 07
- Pascal : 07 61 22 13 87
- Facebook/Instagram

## Tennis Club de Marly-la-Ville

### TENNISSIME

**Saluons la performance du Tennis club lors de la Coupe POTEL, compétition départementale de niveau 30/1, dans laquelle notre équipe DAMES a pris la place de finaliste 2<sup>ème</sup> série et notre équipe MESSIEURS celle de vainqueur 3<sup>ème</sup> série.**



Apprécions aussi le déroulement du Tournoi interne d'Automne et sa finale où Niels TRUBERT, l'élève classé 15/4, ne dépassa pas le maître de même classement, Thomas FRIANT moniteur DES, vainqueur sur le score 6/0 – 6/4.

Remercions la mairie d'avoir investi dans 18 panneaux en aggloméré pour finir la campagne débutée en 2019 avec la pose de 6 murs de frappe complémentaires. Pose qui fut à la charge des adhérents du tennis club. Aujourd'hui, ce sont 19 plans de frappes qui sont disponibles. Ainsi nous répondons aux normes de la

fédération française de tennis et son plan de développement GALAXIE PEPS destiné aux enfants.

## Le Prix Duronsoy

TRIPLE DES STANOIS  
au Prix Martial DURONSOY



C'est une centaine de concurrents qui ont disputé le premier Souvenir Martial DURONSOY ancien adjoint aux sports de Marly-la-Ville.

Dans la course Elite les stanois ont réalisé un joli tir groupé en prenant les trois premières places avec la victoire d'Erwan LE POUL.

La coupe DURONSOY revenait au Stanois. Chez

les minimes SAMBET CORBEL d'Épinay et le cadet KILE de Villetaneuse s'adjugeaient les bouquets de vainqueur.

En école de cyclisme, le prix d'Équipe revenait au club d'Enghien devant Villetaneuse.

Les coupes ont été remises par Monsieur HURTEL, Maire-adjoint chargé des sports à tous les vainqueurs de cette belle journée.

La section cycliste a participé aussi le samedi 4 décembre à Roissy-en-France à l'occasion du TELETHON.

Daniel LAMY

## Fitgym et Bien-être

« Le sport est une passion de tous les jours...Osez le bien-être »



L'association sportive FITGYM ET BIEN ETRE continuera à donner ses cours dans la saison 2021-2022

Rejoignez nos cours de fitness kids et adultes, yoga, pilâtes, gym douce et Zumba pour toute la famille. Si vous souhaitez développer vos qualités physiques, entretenir votre corps ou simplement vous remettre en forme, dans une ambiance conviviale et détendue, venez vite participer à nos nombreux cours. Nos coachs sont tous des professionnels diplômés.

Responsable : Alexander Cruz

**Lieux et horaires pour Marly-la-Ville :**

► Mercredi. COSEC Salle de danse: Fit HIIT / LIA RENFO : 20h-21h.

► Vendredi. : Fit YOGA : 17h-18h.

Pour les horaires des villes de La Chapelle-en-Serval, Plailly et Orry-la-Ville et autres renseignements:

Contact : 06 51 41 30 12 / fitgym.bienetre@gmail.com  
fb.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL

## Gym et Forme

**Avec Gym et Forme venez faire du sport avec le sourire !**

Les fêtes sont passées et vous avez pris de bonnes résolutions ?!

Cela tombe bien ! Gym et Forme est là pour vous y aider !

Il reste de la place dans nos cours alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre !

- Lundi de 10h30 à 11h30 Pilates
- Lundi de 12h à 13h Fit body Pilates
- Lundi de 20h30 à 21h30 Renforcement musculaire, hiit ...

► Mercredi de 12h15 à 13h15 Fit Body Pilates

► Jeudi de 11h30 à 12h30 Pilates

► Jeudi de 20h15 à 21h15 ou de 21h15 à 22h15 : Hiit ,Fit & Danse...

Bien entendu, le Pass Sanitaire est obligatoire ! Pour toutes autres questions ou pour avoir plus de renseignements vous pouvez nous contacter :

- soit par téléphone au 06 83 31 67 42
- soit par mail gymetforme95@gmail.com

**Emilie Bleinat,**  
présidente de l'association



## K'Danses

Alors on danse !

**K'Danses, c'est le plaisir de danser et de partager cette passion avec tous ceux qui souhaitent nous rejoindre et/ou croiser notre chemin.**



Bien entendu, nos 9 professeurs dispensent des cours dans un climat de joie et de bonne humeur pour les petits, les ados et les adultes. Mais nous proposons également des stages, des soirées, des sorties pour faire découvrir le monde de la danse. Solidaire auprès d'autres associations, K'Danses peut être présente au sein d'actions caritatives ou simplement soutenir un évènement proposé par une autre association.

Quels sont les cours proposés par K'Danses ?

- Des cours de **Salsa**, de **Bachata**, de **Kizomba** ;
- Des cours de **Hip-Hop** à partir de 6 ans + ados + adultes ;
- Des cours de **Rock** ;
- Des cours de **Lindy Hop**. Ce sont de nouveaux cours cette année. Cela se danse sur des musiques de swing, de jazz sur du rhythm and blues et sur du rock'n'roll.
- Toutes les danses de salon **Cha-cha-cha**, **Rumba**, **Paso Doble**, **Jive**, **Samba**, **Tango**, **Valse lente**, **Valse Viennoise**, **QuickStep** et enfin **slow Fox**. Ces danses de salon ont la particularité de pouvoir être dispensées (pour les débutants) à la carte sur des sessions de 3 ou 4 semaines, cela aussi est nouveau, renseignez-vous.

➤ Des cours de Zumba, Kuduro'Fit et Multi'Activités sportives. Toute l'Equipe K'Danses professeurs et membres du bureau restent disponibles pour vous renseigner et pour vous accueillir. À bientôt !

Notre site internet, [www.k-danses.com](http://www.k-danses.com), regroupe toutes les informations utiles : tarifs, horaires, stages, soirées, événements ...

« La danse est une activité à la portée de tous. La danse est un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes et un maximum de sensations » Alors, pour le vérifier, n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

**Patricia GALLO**, présidente de l'association K'Danses

Association affiliée à la  
Fédération Française de Danse  
[www.k-danses.com](http://www.k-danses.com)  
Facebook : Eliott KDanses  
07 81 87 59 84 / 06 08 56 12 90

## VIE GOURMANDE

### La recette de Mamie Didine

#### Roulé de pommes de terre raclette

Voici la rencontre de la pomme de terre (promue en France par Antoine-Augustin Parmentier) et de la raclette (venue du Moyen-Âge), les deux délicatement serrés dans une omelette déjà connue des anciens où s'invite également le jambon inventé par les Gaulois.



**Durée :** De 45 à 60 mn

#### Ingrédients pour 6 personnes :

- 5 oeufs
- 450 gr de pommes de terre
- 1 oignon
- 300 gr de fromage à raclette de Savoie
- 4 fines tranches de jambon blanc ou fumé
- Persil
- Sel et poivre

#### Réalisation

- Epluchez les pommes de terre et râpez-les. Passez-les ensuite sous l'eau et essorez-les bien.
- Puis placez-les au micro-ondes pendant 2 minutes.
- Pelez l'oignon et ciselez-le. Réservez.
- Battez les œufs en omelette en salant, poivrant et rajoutant le persil.
- Ajoutez les pommes de terre râpées cuites qui devront être froides (pour

éviter de cuire les œufs) et l'oignon émincé.

- Disposez ce mélange sur une plaque à génoise ou sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
- Lissez bien afin d'avoir une épaisseur uniforme.
- Enfournez pour 30 minutes à 180°C.
- Après cuisson, retournez la plaque sur du film étirable.
- Disposez dessus les tranches de jambon et la raclette en tranches coupées en 2 pour mieux rouler l'ensemble.
- Roulez le tout en serrant bien le papier étirable afin de former un boudin.
- Réservez au réfrigérateur.
- Vous pouvez déguster froid ou chaud en passant le roulé pendant 10 à 15 minutes au four pour faire fondre le fromage... évidemment accompagné d'une bonne salade de saison.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

### ENFANCE JEUNESSE

#### PRESENTATION DES SEJOURS ENFANCE - JEUNESSE - ETE 2021 -PARTICIPATIONS DES FAMILLES

Les commissions Enfance/Jeunesse ont émis un avis favorable aux propositions de séjours en direction des enfants et des jeunes, pour l'été 2021, ainsi que pour les propositions de tarifs.

Les séjours Montagne se dérouleront du 7 au 15 juillet 2021 et du 19 au 27 juillet 2021 à Châtel (74) et l'hébergement se fera dans le chalet Le Clos Savoyard.

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,**

**VALIDE** le projet de séjours 2021 suivants les modalités exposées,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les conventions relatives à la mise en œuvre du projet.

### PERSONNEL

#### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Après avis du Comité Technique Paritaire en date du 30 avril 2021,

Faisant suite aux différents mouvements de personnel, il est proposé la modification du tableau des effectifs.

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs suivant les modifications ci-dessus.

### CULTURE

#### DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX DE REVETEMENT DE SOL - SALLE CULTURELLE LUCIEN JEAN

Le revêtement après dix-neuf années d'usage nécessite pour la bonne utilisation des tribunes télescopiques une reprise du sol et l'installation d'un nouveau revêtement.

Le coût prévisionnel global des travaux a été fixé à 45 386.00 € HT soit 54 463,20 € TTC.

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier en vue de la réalisation des travaux durant l'été 2021, de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

#### DEMANDE DE SUBVENTION - CREATION D'UN CITY STADE

La collectivité a engagé deuxième semestre 2020 la recherche d'un site sur la commune, accessible au plus grand nombre pour aménager un mini terrain multisports.

Après propositions de différents projets les commissions des sports, urbanisme et travaux ont choisi l'aménagement d'un city-stade.

Le coût prévisionnel de la structure a été fixé à 49 100,00 € HT soit 58 920 € TTC.

Pour un projet global de 107 154,08 HT soit 123 968,46 €.

**Le conseil municipal, après délibération et interventions de plusieurs élus,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France dans le cadre des fonds de concours appréciés et d'engager les travaux selon la procédure réglementaire.

### URBANISME

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS DE MARLY LA VILLE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BELLEFONTAINE (SIAEP) POUR L'INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES FORAGES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de DUP (déclaration d'utilité publique) est en cours pour l'instauration des périmètres de protection des captages au profit du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BELLEFONTAINE - SIAEP.

Il précise que parmi les périmètres de protection immédiats figurent deux emprises dans les parcelles sises à Marly la Ville et appartenant à la Commune de Marly La Ville, à savoir :

- Parcelle ZA n° 109 (2 444m<sup>2</sup>) sise lieudit « Sur Chaalons », en nature de pré et dont 36m<sup>2</sup> figure le PPI selon le plan ci-annexé,
- Parcelle ZA n° 24 (14 650m<sup>2</sup>) sise lieudit « Sur Chaalons », en nature de pré et dont 36m<sup>2</sup> figure le PPI selon le plan ci-annexé.

Monsieur le Maire, souhaitant que la Commune de Marly La Ville reste propriétaire desdites parcelles, propose donc de conclure avec le SIAEP une convention de mise à disposition pour une durée de 30 ans à titre gracieux.

**Le conseil municipal, après délibération,**

**Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité,**

**AUTORISE** monsieur le maire à signer une convention de mise à disposition avec le SIAEP de Bellefontaine pour une durée de 30 ans à titre gratuit.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire, et engager tous frais d'actes administratifs correspondants, près de la SARL Assistance Foncière située à COURPALAY (77) et publication hypothécaire.

#### CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE COMMUNE DE MARLY LA VILLE / DIRIL (PERMIS DE CONSTRUIRE)

Monsieur le Maire que, le 22 février 2019, un procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme a été dressé par Madame PAVY, en sa qualité d'agent de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, sur la parcelle cadastrée section AE n°130.

Si son propriétaire, a obtenu le 30 août 2012 un permis de construire pour y réaliser une maison d'habitation, il s'est avéré que de nombreux travaux ne respectent pas ce qui avait été autorisé par ledit arrêté et les règles d'urbanisme actuellement en vigueur :

- Réalisation d'une terrasse de plus de 20m<sup>2</sup> à plus de 8m de hauteur par rapport à la route située en contrebas, aménagement non prévu dans le dossier de demande de permis de construire ;
- Réalisation d'ouvertures qui n'étaient pas prévues dans le dossier de demande de permis de construire ;
- Réalisation de murs de plus de deux mètres sans autorisation d'urbanisme préalable ;
- Méconnaissance de l'ancien article III UG 11 relatif à l'aspect des murs et des clôtures ;
- Méconnaissance de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, puisque le mur situé en limite Sud du terrain d'assiette, le long de la parcelle voisine, déstabiliserait actuellement le terrain mitoyen, que les murs de soutènement apparaissaient très fragiles et donc un risque pour la sécurité des personnes.

L'ensemble de ces faits sont constitutifs d'infraction au sens des articles L.480-4 et L.610-1 du code de l'urbanisme.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que les travaux de construction ne sont aujourd'hui pas achevés mais aussi et surtout que l'arrêté du 30 août 2012 est aujourd'hui devenu caduc, du fait de l'interruption des travaux pendant plus d'un an à compter du 30 août 2015, en application de l'article R.424-17 du code de l'urbanisme.

Les travaux commencés ne peuvent donc plus être poursuivis sur le fondement de l'arrêté précité.

Ledit procès-verbal a été adressé au Procureur de la République de PONTOISE le 26 février 2019.

La Commune a été rendue destinataire d'un courrier de la part de cette juridiction, précisant qu'une audience était prévue le 07 juin 2021 à 13h30 ; Monsieur DIRIL est finalement poursuivi pour avoir les faits suivants :

- Réalisations de clôtures et murs sans autorisation ;
- Non-respect du permis de construire de 2012 – ouvertures non conformes et non-respect de l'emprise au sol prévue ;
- Travaux de façade et de clôtures non conformes au PLU

La constitution de partie civile de la Commune de MARLY-LA-VILLE apparaît opportune dans le cadre de cette instance, car permettant d'obtenir d'une part et dans la mesure où aucune des installations réalisées par le prévenu n'est régularisable au regard des règles du PLU, la remise en état des lieux et d'autre part, l'indemnisation de son préjudice moral, à hauteur de 1.000€, compte tenu de la gêne occasionnée par ces travaux illégaux, qui déstabilisent manifestement le terrain, au croisement de deux voies publiques ; elle sollicitera par ailleurs la condamnation des prévenus à lui verser la somme de 2.000€ au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

S'agissant de la remise en état, il sera demandé qu'elle intervienne dans des conditions de sécurité exemplaires, compte tenu de la situation du bien au croisement de deux voies ouvertes à la circulation du public, et notamment l'allée des Tilleuls empruntée par les enfants pour se rendre à l'école la plus proche et qu'elle se fasse sous trois mois à compter du délibéré du Tribunal et sous astreinte de 200€ par jour de retard, compte tenu de l'urgence à réaliser ces travaux pour éviter de continuer à déstabiliser le terrain.

La Commune demandera enfin que le prévenu soit condamné à retirer tous les gravats et terres issus de la réalisation des travaux litigieux, qui sont aujourd'hui déposés sur le terrain voisin, appartenant à la Collectivité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**VU** l'audience à venir du Tribunal Correctionnel de PONTOISE du 07 juin 2021 ;

**VU** l'article 2 du code de procédure pénale ;

**CONSIDÉRANT** que l'action civile devant le Tribunal Correctionnel est de nature à permettre d'obtenir d'une part, la remise en état des lieux, et d'autre part, l'indemnisation de ses préjudices,

**Le conseil municipal, après délibération,**

**Sur proposition de Monsieur le Maire, A l'unanimité,**

**DÉCIDE** la constitution de partie civile de la Commune de MARLY LA VILLE et entend à ce titre qu'il soit ordonné par le Tribunal Correctionnel de PONTOISE ;

La condamnation du prévenu à remettre les lieux en état sous trois mois à compter du délibéré du Tribunal et sous astreinte de 200€ par jour de retard ; La condamnation solidaire du prévenu à lui verser la somme de 1.000€ au titre du préjudice moral ;

La condamnation du prévenu à lui verser la somme de 2.000€ au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale

**AUTORISE** Monsieur le Maire à représenter la Commune dans le cadre de cette instance, pour l'audience du 07 juin 2021 et pour les autres à venir ;

**DIT** que la Commune de MARLY LA VILLE sera assistée par la SELARL CONCEPT AVOCATS.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2021

### PRESTATIONS D'ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES AGENTS ET DE LEURS FAMILLES AU 1ER JANVIER 2021

Il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser comme chaque année les prestations d'action sociale allouées au Personnel Communal à compter

du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 (aides aux familles, séjours enfants et adolescents handicapés en centre de vacances, allocations enfants handicapés, séjours enfants en Maisons familiales, ou villages familiaux de vacances agréés, et gîtes de France, séjours enfants mis en œuvre dans le cadre éducatif, séjours linguistiques etc.) conformément à la circulaire émanant du Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, taux applicables en 2021.

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** : de l'attribution des allocations versées au titre de l'Aide Sociale au Personnel Communal, titulaire, stagiaire, non titulaire.

### MISE EN PLACE DU RIFSEEP – FILIÈRES : TECHNIQUE – CULTURELLE ET SOCIALE

**Mise en place du RIFSEEP – Régime Indemnitaires** tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les filières Technique (Ingénieurs et Techniciens) – Culturelle (Adjoints du patrimoine et Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques) – Sociale (Educateurs de jeunes enfants)

Rappel le RIFSEEP est composé de deux primes :

- D'une part, une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise - **IFSE** -, versée mensuellement et qui est liée au niveau de responsabilité et d'expertise du poste avec une prise en compte de l'expérience professionnelle de l'agent.
- D'autre part, un Complément Indemnitaires Annuel - **CIA**, lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Celles-ci peuvent être cumulatives mais sont différentes dans leur objet comme dans leurs modalités de versement.

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**ADOpte** le régime indemnitaires ainsi proposé à compter du 1er juillet 2021 pour les filières : Technique - Culturelle et Sociale.

**VALIDE** les critères proposés pour l'indemnité liée aux fonctions, sujétions et qualifications.

Les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont inscrits au budget de la collectivité.

### INTERCOMMUNALITE

#### CARP – MUTUALISATION D'ACHATS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX – GROUPEMENT DE COMMANDES – PROPOSITION D'ADHÉSION ET SÉLECTION DES FAMILLES ET SOUS-FAMILLES D'ACHAT 2021/2022

La commande publique constitue un levier économique important pour le territoire et ses entreprises sur lequel il est nécessaire de s'appuyer dans le contexte budgétaire contraint et incertain que connaissent actuellement les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France a souhaité, pour cette raison, bâtir une stratégie commune en matière d'achats, avec ses villes membres.

En effet, la mutualisation des achats permet une optimisation :

- des coûts directs, par des économies d'échelle liée à la massification et à la stratégie des commandes ;
- et des coûts indirects par les gains sur les frais de gestion.

**Le conseil municipal, après délibération,**

**Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, ses communes membres, leurs établissements publics locaux et autres acheteurs rattachés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et son annexe « sélection des familles et sous-familles d'achats », et à prendre toute mesure concernant son exécution ;

Indique que la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est désignée en qualité de coordonnateur dudit groupement ;  
Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **CARPF - CLECT - COMPÉTENCE DES EAUX PLUVIALES - FIXATION DES ATTRIBUTIONS ET COMPENSATION**

La Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) a rendu, le 10 novembre dernier, son rapport évaluant les charges transférées par les communes à la CARPF en matière d'eaux pluviales depuis le 1er janvier 2020.

Conformément aux prescriptions contenues au IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des impôts (CGI), elle a procédé à une évaluation prenant en compte les coûts de fonctionnement et d'investissement.

Toutefois, la CLETC a relevé que les évaluations pour les coûts d'investissement, découlant de la méthode prévue par cet article du CGI, ne sont pas satisfaisantes (disproportionnées dans certains cas, sous-évaluées dans d'autres notamment).

C'est pourquoi elle a proposé de ne pas retenir à ce stade de coût d'investissement et d'appliquer, au plus tard l'année prochaine, une clause de revoyure pour l'intégrer, une fois les études techniques conduisant à un plan pluriannuel d'investissement terminées, pour les syndicats à qui la compétence a été confiée (c'est-à-dire, selon les cas, le Syndicat pour l'Aménagement Hydraulique du Croutet et du Petit Rosne, dit le SIAH ainsi que le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thèves et de l'Ysieux, dit le SICTEUB).

Cette méthode d'évaluation requiert une procédure spécifique, dite de fixation libre des attributions de compensation, initiée par la CARPF dans sa délibération n°21.053 du 8 avril 2021, que chaque commune concernée doit approuver. Les chiffres en résultant ne modifient pas ceux déjà fixés en janvier par la CARPF.

**Le conseil municipal, après délibération,**

**Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la fixation libre de l'attribution de compensation telle que proposée dans la délibération n°21.053 du 8 avril 2021 de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;

**DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;

## **CARPF - CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT 2021 « LIVRE COMME L'AIR, FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE »**

À ce titre, la CARPF organise la 13<sup>e</sup> édition du Festival de littérature jeunesse « Livre comme l'air » avec pour thématique : Les animaux.

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un équipement culturel entre la ville de Marly-la-Ville et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France suivant les modalités précisées.

## **CARPF - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL DANS LE CADRE « DES MATINÉES DE SENSIBILISATION À L'AUTISME »**

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de la mise à disposition d'un équipement culturel entre la ville de Marly-la-Ville et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Si l'événement vient à s'organiser tous les ans sur la commune de Marly-la-Ville, il conviendra de revoir la présente convention et de statuer en amont sur la date et le lieu sous réserve de disponibilité et de l'accord des élus.

## **SMDEGTVO - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ, DU GAZ ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE - ADHÉSION À LA COMPÉTENCE FACULTATIVE « CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » - ADHÉSION À LA COMPÉTENCE FACULTATIVE « INFRASTRUCTURES DE CHARGE »**

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les statuts modifiés,

Conformément à l'article 3.4 des nouveaux statuts,

**DÉCIDE** d'adhérer au syndicat pour la compétence facultative « contribution à la transition énergétique », Conformément à l'article 3.5 des nouveaux statuts,

**DÉCIDE** d'adhérer au syndicat pour la compétence facultative « Infrastructures de charge ».

## **DÉLIBÉRATION RECTIFICATIVE ANNULE ET REMPLACE LA PRÉCÉDENTE N° 35/2021 DU 10/05/2021 - SIAEP DE BELLEFONTAINE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TERRAINS AU SYNDICAT POUR L'INSTAURATION DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES FORAGES**

### **RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE**

#### **MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 35/2021 DU 10/05/2021**

#### **RECTIFICATION DES M<sup>2</sup> DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIATE (PPI) DES PUIITS N°2 ET 3**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une demande de DUP (déclaration d'utilité publique) est en cours pour l'instauration des périmètres de protection des captages au profit du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BELLEFONTAINE - SIAEP.

Monsieur le Maire, souhaitant que la Commune de Marly La Ville reste propriétaire desdites parcelles, propose donc de conclure avec le SIAEP une convention de mise à disposition pour une durée de 30 ans à titre gracieux

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition avec le SIAEP de Bellefontaine pour une durée de 30 ans à titre gratuit.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire, et engager tous frais administratifs correspondants, prêts d'assistance foncière et publication hypothécaire.

## **FINANCE**

### **DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE 2005 À 2017**

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur comme souhaité par l'agent comptable du Trésor pour un montant total s'élevant à 6 385,78 euros.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre la décision modificative budgétaire,

## **URBANISME**

### **DÉLIBÉRATION RECTIFICATIVE ANNULE ET REMPLACE LA PRÉCÉDENTE N° 33/2021 DU 10/05/2021 - ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN - DEMANDE DE CONCOURS FINANCIERS : TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE SOL DE LA SALLE**

#### **RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE**

#### **MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 33/2021 DU 10/05/2021**

#### **APPORTANT PRÉCISION DU TAUX DU CONCOURS FINANCIER**

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier en vue de la réalisation des travaux durant l'été 2021, de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. à hauteur de 50 % du montant total des travaux

estimés pour la réalisation des travaux de revêtement de sol de la salle de l'Espace Culturel Lucien JEAN.

## DELIBERATION RECTIFICATIVE ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE N° 34/2021 DU 10/05/2021 - DEMANDE DE CONCOURS FINANCIERS : CREATION ET REALISATION D'UN CITY STADE

### RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE

#### MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 34/2021 DU 10/05/2021 APPORTANT PRECISION DU TAUX DU CONCOURS FINANCIER

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France dans le cadre des fonds de concours appréciés à hauteur de 50 % du montant total des travaux estimés pour la création et la réalisation d'un city Stade sur le secteur du collège F. Dolto.

## CULTURE

### ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN – SAISON 2021/2022 – VOTE DES TARIFS ET BUDGET CULTUREL

La commune de Marly-la-Ville propose chaque année une programmation de spectacle vivant au sein de l'Espace Culturel. Une programmation culturelle n'est pas conçue comme un simple espace de divertissement mais il s'agit de construire une identité culturelle forte permettant un rayonnement au-delà de la ville. Stimuler et conforter le sentiment d'appartenance à un ensemble collectif.

La saison évolue et témoigne d'une volonté affirmée d'ouverture au plus grand nombre et de fédération d'un public toujours plus large, diversifié et intergénérationnel.

Compte-tenu de la situation pandémique exceptionnelle qui nous a contraint à annuler un grand nombre de spectacles en 2020-2021, nous avons fait en sorte de reporter la plupart des spectacles sur la prochaine saison 2021-2022.

C'est pourquoi, la saison culturelle 2021-2022 propose de rencontrer les différents arts du spectacle vivants : Humour, Magie, Musique, Danse, Cirque, Théâtre, Expositions et Art de Rue emmèneront les spectateurs vers des univers différents.

Pour cette saison 2021-2022, une large place est faite aux spectacles tous publics et familiaux afin de pouvoir sortir et se divertir en famille ou entre amis et redonner une place forte à la Culture suite à la crise sanitaire que nous avons traversée.

**Le conseil municipal, après délibération, sur proposition de Monsieur le Maire,**

**A l'unanimité,**

**APPROUVE** la programmation 2021/2022 et son financement dans la limite d'un crédit de 73 939,48 euros,

**VOTE** les tarifs de ladite-saison,

**VOTE** le tarif du spectacle « tête d'affiche » et valide qu'il soit proposé dans le cadre du tarif « ABONNEMENT »

**VOTE** le tarif « ABONNEMENTS » et le tarif spécial « MILLEFEUILLE »

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions relatifs à cette programmation,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ladite programmation culturelle.

### CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE – DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ECOLE DE MUSIQUE AVEC LE GROUPE TIMES BOX

Dans l'optique de placer les élèves en situation d'artistes, de les confronter avec d'autres pratiques musicales, dans un cadre un peu différent de celui de l'enseignement de l'Ecole de Musique, nous leur proposons une rencontre artistique avec la compagnie Times Box.

**Le conseil municipal, après délibération,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 2 600 € auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'aide aux projets à destination des établissements d'enseignement artistique spécialisé,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents fixant les modalités techniques, administratives et financières relatives à cette demande.

## PETITE ENFANCE

### RAM – CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LES COMMUNES DE MARLY LA VILLE, DE FOSSES ET MME CAROLINE MEHALLEL – SUPERVISION LAEP 2021

Dans le cadre de leur politique petite enfance, les communes de Fosses et Marly la Ville ont mis en place chacune, un Lieu d'Accueil Enfant Parents. A ce titre et dans le cadre de la convention passée avec la Caisse des Allocations Familiales, il a été nécessaire de mettre en place une supervision pour les agents concernés afin d'optimiser l'accueil des enfants et des parents sur ces lieux dédiés.

Grâce à cette mutualisation, la psychanalyste, Mme Caroline MEHALLEL assure la supervision de QUATRE personnes.

**Le conseil municipal, après délibération,**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la ville de Fosses et Mme Caroline MEHALLEL pour l'année 2021 et les années à venir sauf modifications apportées à la prestation qui fera alors l'objet d'un avenant.

## MOTION

### SIGIDURS - MOTION CONTRE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE RECUPERATION AUTOMATISEE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUES - BORNES « REVERSE VENDING MACHINE »

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,**

**EXPRIME** son opposition à la mise en place de la consigne par un système de récupération automatisée des bouteilles en plastique vides dans des automates en libre-service, contre une gratification en bons d'achat, dit Reverse Vending Machine (RVM),

**AFFIRME** que cette opération est en contradiction avec la politique de maîtrise des coûts de traitement des déchets conduite notamment par le SIGIDURS, sans qu'aucune compensation financière ne soit accordée aux acteurs publics,

**EMET** en conséquence, un avis DEFAVORABLE à la mise en place de cette opération sur le territoire de MARLY LA VILLE.

## NAISSANCES

PACHECO BAILLIVET Chiara.....	23/07/2021
PEREIRA BARRÉ Tanya.....	28/07/2021
COLY Yassine.....	03/08/2021
JOCIC Mia.....	27/08/2021
SERRA DIAS Katia.....	10/09/2021
CARRIER Tiago.....	15/09/2021
BOUHEL Emyr.....	18/09/2021
DAGUENET Charlize.....	24/09/2021
SCARBONCHI Giovann.....	24/09/2021
MOUSSA RACHID Eileen.....	27/10/2021
ALEXANDRE FERNANDES Rafael.....	07/11/2021
BIRCKENSTOCK DUCROCQ Liam.....	11/11/2021
JEAN Maëva.....	14/11/2021



## ALLIANCES

MOISSON Sébastien/BORGEAIS Emilie.....	04/09/2021
THIOUX Rudy/HAOUCHE Leila.....	09/09/2021
STANICK Marc/TURBAN Héléna.....	18/09/2021
CARLIER Yohann/ALLALÉ Béatrice.....	20/11/2021
ASPERTI Alexandre/LESAINTE Julia.....	27/11/2021

## PARTANCES

DOS REIS Fernando.....	54 ans.....	28/08/2021
ERTEL Robert.....	75 ans.....	12/09/2021
MECA Elias.....	65 ans.....	27/09/2021
CRUZ Diogo.....	94 ans.....	28/09/2021
TAMIC Marguerite veuve MARTIN.....	86 ans.....	09/10/2021
ROTH Marie veuve LARRECQ.....	98 ans.....	10/10/2021
CAMIER Josette épouse BEURIOT.....	86 ans.....	10/10/2021
LECAS Pierre.....	85 ans.....	13/10/2021
MULLER Roger.....	82 ans.....	15/10/2021
EDY Gérard.....	78 ans.....	16/10/2021
SIGNAT Laurent.....	57 ans.....	18/11/2021
RICHARD Georges.....	81 ans.....	09/12/2021

### Bulletin municipal d'informations de Marly-la-Ville

Hôtel de ville : 01 34 47 46 46 - mairie@marly-la-ville.fr - www.marly-la-ville.fr

Responsables de la publication : André SPECQ, Maire et Sylvie JALIBERT, Maire adjoint/Communication et Information  
Avec le concours du Club Image et Son

Imprimerie J.B. IMPRESSIONS - www.jbimpressions.com - 03 44 63 46 76

## 2022

### JANVIER

#### SAMEDI 22 / SPECTACLE MAGIE MENTALISME

→ Clément Freze / ECLJ\*

#### VENDREDI 28 / MUSIQUE - DANSE

→ Nuit des Conservatoires des Écoles Municipales de Musique et de Danse / ECLJ\*

#### SAMEDI 29 / ATELIER

→ Atelier Bien-être autour de la naturopathie / Bibliothèque Municipale

### FÉVRIER

#### VENDREDI 11 / SPECTACLE MAGIE MENTALISME

→ « Nous sommes possibles » / Bibliothèque Municipale

#### VENDREDI 18 / SPECTACLE HUMOUR

→ Bun Hay Mean / ECLJ\*

### MARS

#### MERCREDI 2

→ Don du sang / Salle des Fêtes

#### DIMANCHE 6 / ÉVÈNEMENT

→ Bourse aux vêtements organisée par la FCPE / Salle des Sports

#### VEN. 11, SAM. 12 ET DIM. 13 / DANSE

→ Stage et spectacle de danse / ECLJ\*

#### SAMEDI 19 / ÉVÈNEMENT

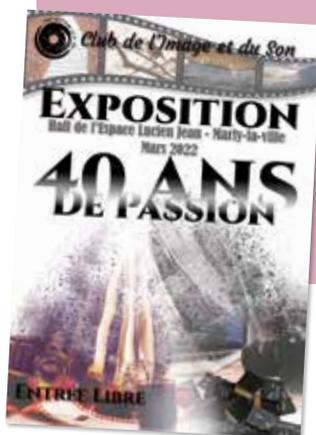
→ La Dictée et son certif / Salle des Fêtes

#### DIMANCHE 20

→ Commémoration du 19 mars 1962 / Monument aux Morts

#### SAMEDI 26 / ATELIER

→ Atelier Bien-être autour de la naturopathie / Bibliothèque Municipale



#### MARS - AVRIL

→ Festival Littérature Jeunesse / Bibliothèque Municipale

→ Tragédie 95 - Stage de danse avec le chorégraphe Olivier Dubois (hors les murs)

→ Exposition « Les 40 ans du Club de l'Image et du Son » / ECLJ\*

### AVRIL

#### VENDREDI 1<sup>ER</sup> / MUSIQUE

→ Apéro Jazz de l'École Municipale de Musique / ECLJ\*

#### SAMEDI 9

→ Nettoyons notre ville

#### SAMEDI 9 / THÉÂTRE

→ « Le Dîner de Cons » / ECLJ\*

### MAI

#### DIMANCHE 8

→ Commémoration du 8 mai 1945 / Monument aux Morts

#### MERCREDI 11

→ Don du sang / Salle des Fêtes

#### SAMEDI 14 / ÉVÈNEMENT

→ Jeu de piste dans la ville

#### VENDREDI 20 / MUSIQUE

→ Concert Carte Blanche de l'École de Musique / Église Saint Etienne de Marly-la-Ville

#### VEN. 20 ET SAM. 21 / COMÉDIE MUSICALE

→ « Les Chup's » / ECLJ\*

#### SAMEDI 21 / ATELIER

→ Atelier Bien-être autour de la naturopathie / Bibliothèque Municipale

### JUIN

→ Concours Marly Fleuri

### JUIN

#### MERCREDI 8

→ Commémoration Indochine / Monument aux Morts

#### VEN. 17 ET SAM. 18 / DANSE

→ Gala de fin d'année de l'École Municipale de Danse / ECLJ\*

#### MARDI 21 / ÉVÈNEMENT

→ Fête de la Musique

#### VENDREDI 24 / MUSIQUE

→ Concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique / ECLJ\*

### JUILLET

#### SAMEDI 2 / ATELIER

→ Atelier Bien-être autour de la naturopathie / Bibliothèque Municipale

#### JEUDI 14

→ Fête nationale / Monument aux Morts

#### DIMANCHE 24

→ Don du sang / Salle des fêtes